

RAPPORT

D'ACTIVITÉS

Communauté de
Communes du
Pays de Cruseilles

2024



Pays de
Cruseilles



Sommaire

3 PRÉSENTATION

6 LES SERVICES

8 PATRIMOINE, BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS

9 POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

10 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE INDUSTRIEL ET ARTISANAL

12 AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET MOBILITÉ

14 EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

17 DÉCHETS

18 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

19 AFFAIRES SCOLAIRES

22 PETITE ENFANCE ET AFFAIRES SOCIALES

27 COMMUNICATION

28 CULTURE ET LOISIRS

32 COMMANDE PUBLIQUE

33 ANNEXES



Édito

Mesdames, Messieurs,

L'année 2024 a été marquée par le contrôle de la Chambre régionale des comptes (CRC), dans le cadre d'une enquête régionale sur la qualité de l'accueil des élèves dans les écoles primaires publiques.

L'enquête souligne la forte pression démographique sur le territoire ainsi qu'une politique généreuse de soutien au fonctionnement des écoles, avec un coût de la compétence scolaire en hausse ces dernières années (1 154 € par élève sur la période 2021-2023).

Elle note également que la politique scolaire est une compétence prioritaire pour la CCPC, qui y a consacré environ 30 % de ses dépenses d'équipement sur la période 2019-2024. Au cours des dix dernières années, cinq agrandissements d'écoles ont été réalisés. Quatre projets sont en cours et des besoins d'agrandissement sont pressentis dans cinq autres écoles.

Enfin, en synthèse, la CRC recommande à la CCPC de conclure un marché pour les fournitures scolaires et de mettre en œuvre la procédure des autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP) pour les constructions d'écoles.

La bonne gestion comptable des services a également été soulignée.

Ce bilan très positif nous conforte dans notre politique scolaire, compétence importante de la collectivité, et nous invite à poursuivre les efforts consentis auprès de notre population âgée de 3 à 10 ans.

En 2024, l'école de Cuvat a inauguré ses nouveaux locaux, une école provisoire a été installée au Mont-Sion pour les élèves d'Andilly et de Saint-Blaise, l'aire de sédentarisation de Cruseilles a accueilli ses nouveaux locataires et les travaux du futur multi-accueil intercommunal d'Allonzier la Caille ont débuté.

D'autres projets ont abouti ou se sont poursuivis, comme la mise en place de la signalétique dans la PAE de la Caille, l'élaboration du Plan de mobilité simplifié (PDMS), l'avancée des études de faisabilité sur les itinéraires cyclables, le déploiement de la collecte des biodéchets, l'obtention de la première étoile de la labellisation *Territoire engagé transition écologique*, etc.

Cette belle dynamique se poursuivra en 2025...

Je remercie l'ensemble des élus pour leur investissement et la confiance qu'ils me portent, ainsi que tous les agents des services de la collectivité, qui œuvrent au quotidien en faveur de notre territoire.

Bonne lecture !

Xavier BRAND
Président du Pays de Cruseilles

Les communes

Les 13 communes



Allonzier la Caille
2 207 habitants
Maire : Brigitte Nanche



Andilly
1 030 habitants
Maire : Vincent Humbert



Cercier
743 habitants
Maire : Patrice Primault



Cernex
1 184 habitants
Maire : Vincent Tissot



Copponex
1 311 habitants
Maire : Julian Martinez



Cruseilles
5 348 habitants
Maire : Sylvie Mermillod



Cuvat
1 673 habitants
Maire : Julie Montcouquiol



Menthonnex-en-Bornes
1 133 habitants
Maire : Guy Demolis



Saint-Blaise
391 habitants
Maire : Christine Megevand



Le Sappey
471 habitants
Maire : Pierre Gal



Villy-le-Bouveret
655 habitants
Maire : Jean-Marc Bouchet



Villy-le-Pelloux
1 025 habitants
Maire : Charlotte Boettner



Vovray-en-Bornes
563 habitants
Maire : Xavier Brand

Nombre d'habitants : source **INSEE 2022**.



Les compétences

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles exerce un grand nombre de compétences, obligatoires et optionnelles, ayant pour but de rendre le meilleur service possible à la population tout en développant de façon cohérente le territoire.

Parmi les compétences obligatoires, elle a en charge :

- l'aménagement de l'espace,
- le développement économique et touristique notamment les parcs d'activités économiques et le secteur touristique des Ponts de la Caille,
- l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux locatifs,
- la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés,
- la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI),
- la distribution d'eau potable,
- l'assainissement des eaux usées.

Elle a ensuite choisi d'exercer des compétences optionnelles variées répondant aux thématiques suivantes :

- la politique du logement et du cadre de vie,
- l'assainissement collectif,

- les eaux pluviales et les ponts,
- la protection et mise en valeur de l'environnement – soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie,
- la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie communautaire,
- construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels (Médiathèque, école de musique), sportifs d'intérêt communautaire (terrains de football, Complexe Sportif Intercommunal, Centre Nautique Espace Bernard Pellarin) et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ainsi que la gestion des ATSEM dans les écoles maternelles,
- la gestion des transports scolaires et la piscine scolaire des Ébeaux,
- la petite enfance : le RPE et en délégation de service public le multi-accueil « Brin de Malice »,
- les services de secours et lutte contre l'incendie : contingent et mise à disposition de locaux et moyens,
- l'action sociale d'intérêt communautaire,
- les services publics de caractère intercommunal ou communautaire : création, aménagement et entretien de la gendarmerie, de la perception et de la poste,
- l'organisation de la mobilité.



L'équipe politique 2020-2026

PRÉSIDENT



Xavier BRAND

Maire de
Vovray-en-Bornes

1^{ère} VICE-PRÉSIDENTE



Sylvie MERMILLOD

Maire de Cruseilles

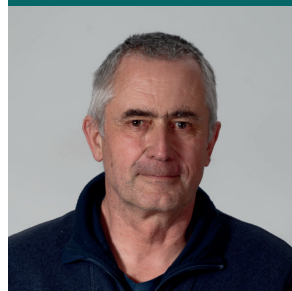
2^{de} VICE-PRÉSIDENTE



Charlotte BOETTNER

Maire de Villy-le-Pelloux

3^{ème} VICE-PRÉSIDENT



Philippe CLERJON

Conseiller municipal de
Cuvat

4^{ème} VICE-PRÉSIDENTE



Cécilia HORCKMANS

Conseillère municipale
d'Allonzier la Caille

5^{ème} VICE-PRÉSIDENT



Julian MARTINEZ

Maire de Copponex

6^{ème} VICE-PRÉSIDENT



Pierre GAL

Maire du Sappey

7^{ème} VICE-PRÉSIDENT



Claude ANTONIELLO

Adjoint à la mairie de
Cruseilles

Le Conseil Communaux

ALLONZIER LA CAILLE

Titulaires :

- Jean-Pierre CAUQUOZ
- Claire MEGARD
- Cécilia HORCKMANS
- Catherine SGRAZZUTTI

ANDILLY

Titulaire :

- Vincent HUMBERT

Suppléant :

- Gérard LACROIX

CERCIER

Titulaire :

- Patrice PRIMAULT

Suppléant :

- Christine SALLANSONNET

CERNEX

Titulaires :

- Vincent TISSOT
- Virginie JACOTTET

COPPONEX

Titulaires :

- Julian MARTINEZ
- Geneviève NIER

CUVAT

Titulaires :

- Julie MONTCOUQUIOL
- Philippe CLERJON

CRUSEILLES

Titulaires :

- Sylvie MERMILLOD
- Claude ANTONIELLO
- Valérie PERAY
- Sonia BRIFFAZ
- Bernard DESBIOLLES
- Nathan JACQUET
- Jérôme JONFAL
- Chrystel BUFFARD
- Jean PALLUD

LE SAPPEY

Titulaire :

- Pierre GAL

Suppléant :

- Jean-Pierre BAILLARD

MENTHONNEX-EN-BORNES

Titulaires :

- Guy DEMOLIS
- Nathalie HENRY

SAINT-BLAISE

Titulaire :

- Christine MEGEVAND

Suppléant :

- Gérard THOMASSON

VILLY-LE-BOUVERET

Titulaire :

- Jean-Marc BOUCHET

Suppléant :

- Jean-Marie TERRASSON

VILLY-LE-PELLOUX

Titulaire :

- Charlotte BOETTNER

VOVRAY-EN-BORNES

Titulaire :

- Xavier BRAND

Suppléant :

- Stéphane DEBORNES



Les services

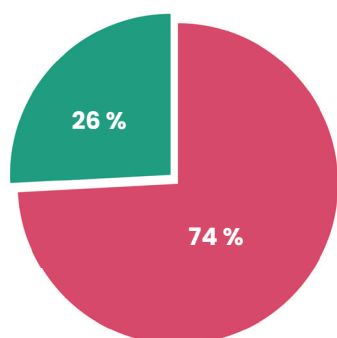
Le personnel de la collectivité

Les effectifs

93 agents rémunérés par la collectivité au 31 décembre 2024.



Bureau de la direction



Contractuels Fonctionnaires

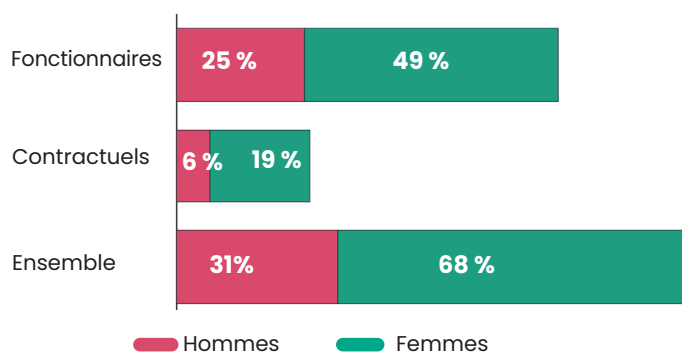
- 69 fonctionnaires,
- 24 contractuels de droit public sur emploi permanent.

En 2024, les dépenses du personnel s'élevaient à 4 936 645 €.

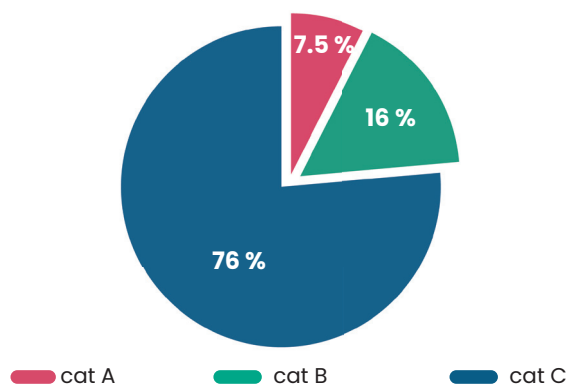
Répartition par filière sur emploi permanent de la collectivité

Filière	Titulaire	Contractuel
Administrative	16	5
Technique	41	14
Culturelle	3	1
Sportive	1	3
Sociale	8	1
TOTAL	69	24

Répartition par genre et par statut des agents sur emploi permanent



Répartition par catégorie sur emploi permanent de la collectivité.





Principaux cadres d'emplois des agents sur emploi permanent

Cadres	% d'agents
Adjointes techniques	40.86 %
Agents de maîtrise	11.83 %
ATSEM	8.60 %
Adjointes administratifs	13.98 %
Rédacteurs	6.45 %
Techniciens	4.30 %
Attachés	4.30 %

Agents de la collectivité non rémunérés au 31 décembre 2024

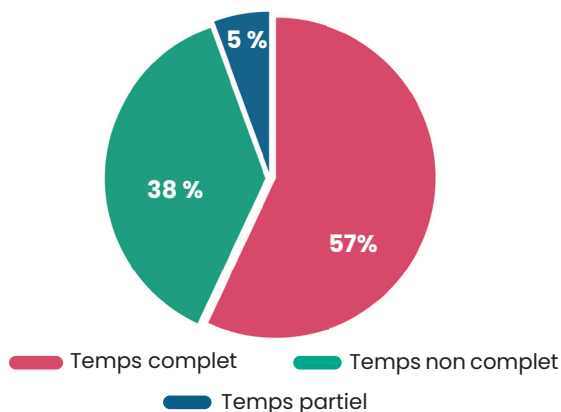
Disponibilité pour convenances personnelles : 5 agents.

En moyenne, les agents de la collectivité ont 44 ans

Âge moyen* des agents sur emploi permanent	
Fonctionnaires	46 ans
Contractuels	38 ans
Ensemble des permanents	44 ans

*L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

Temps de travail de la collectivité



Détail des flux - Entrées (emploi sur poste permanent)

Recrutement direct - Mise en stage	4
Recrutement par concours (externe, interne, 3 ^{ème} voie)	0
Mutation - Détachement	0

Détail des flux - Sorties (emploi sur poste permanent)

Démission, licenciement, fin de contrat	9
Retraite	1
Mutation, fin de détachement	5

Promotions

31 fonctionnaires ont bénéficié d'une évolution de carrière en 2024.

- 2 fonctionnaires ont bénéficié d'une promotion interne de changement de corps,
- 5 fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement de grade,
- 24 fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement d'échelon.

Contrats de travail non titulaires 2024

Article L.332 du Code général de la fonction publique	Nbr de contrats
Contrat à Durée Indéterminée	1
Remplaçants de fonctionnaires et d'agents non-titulaires momentanément absents	10
Vacance d'un emploi permanent	23
Accroissement temporaire d'activité	11
Accroissement saisonnier d'activité	28

La formation professionnelle

Dépenses de formation :

Le total des sommes investies au titre de la formation (y compris les frais de déplacement) est de **66 975 €**.

Répartition des dépenses de formation par organisme :

CNFPT	44 888 €
Autres organismes	16 999 €
Frais de déplacement	5 088 €

Absentéisme (en nombre de jours)

Maladie ordinaire	1770
Longue maladie, disponibilité d'office	365
Accidents de travail (imputables au service ou au trajet), maladies professionnelles	13
Maternité, paternité, adoption	13

En 2024, la collectivité a connu 1 accident imputable au service et 0 accident imputable au trajet.

Handicap

6 travailleurs porteurs d'handicap employé sur un emploi permanent.

- 6368 € de dépenses en matière de handicap.

Réalisations

- 1368 bulletins de paie édités,
- 445 arrêtés du personnel,
- 105 contrats et avenants de travail.

Patrimoine, bâtiments et équipements

Missions

- Construction, grands travaux, rénovation, réhabilitation
- Entretien, maintenance et gestion de bâtiments en régie et/ou par des prestataires
- Création, entretien et gestion des espaces verts
- Gestion de la flotte de véhicules légers

Vice-président

M. Pierre GAL.

Financier 2024

- **2757335,28 € TTC** en investissement.
- **2041533,98 € TTC** en fonctionnement.

Activités 2024

- École de Cuvat et périscolaire pour la commune : Fin des travaux, mise en service et emménagement de la dernière tranche. Dépose des bungalows et remise en état du terrain ;
- École d'Andilly : poursuite des études pour la réhabilitation et l'agrandissement du bâtiment, et études pour la réalisation des VRD autour de l'école ;
- Livraison et mise en service de l'aire de Sédentarisation à Cruseilles ;
- Parking du Mont-Sion : réalisation des aménagements de surfaces et éclairage ; Mise en place de bâtiments modulaires d'une école provisoire et d'un périscolaire à Andilly ainsi que le déménagement et l'aménagement pour la rentrée de septembre 2024 ;
- Réalisation des travaux pour le changement du système de chauffage du siège (CCPC) et l'école de musique ;
- Fin des études et démarrage des travaux pour l'aménagement d'un multi-accueil (crèche) à Allonzier la Caille ;
- Stade de Copponex : Ajout d'un bâtiment préfabriqué servant de vestiaire arbitres, reprise d'un mur de soutènement et mise en conformité de l'assainissement par un raccordement de tous les bâtiments au réseau d'assainissement collectif ;
- Ajout d'un bâtiment préfabriqué pour l'école de musique ;
- Réaménagement de l'accueil de la gendarmerie ;

- Étude pour la réfection de la toiture de la maison de la petite enfance à Cruseilles ;
- Fin des travaux d'agrandissement du parking du siège de la CCPC ;
- Piscine des Ébeaux : changement des filtres à sable ;
- Centre nautique : changement du système de traitement de l'eau de baignade ;
- Groupe scolaire de Cercier : changement de 3 portes extérieures ;
- Groupe scolaire de Copponex : changement de 2 portes d'entrée principales ;
- Rafrâichissement des lasures des bardages bois et habillage des planches de rives de l'école de Menthonnex-en-Bornes ;
- Reprise de sol souple à la Médiathèque intercommunale, y compris déménagement et remise en place des mobiliers et des ouvrages ;
- École élémentaire Cruseilles : changement de 3 grandes portes ;
- Tous bâtiments : maintenance, contrôles, entretien intérieur et extérieur, réparations et petits travaux, interventions d'urgence ;
- Matériel roulant (VL) : gestion, suivi, entretien, réparations et achats de véhicule ;

ET POUR L'AVENIR ?

- Élaboration d'un programme pour la construction d'une école à Villy-le-Pelloux ;
- Élaboration d'un programme pour la réhabilitation/agrandissement de l'école à Cernex ;
- Étude pour la réhabilitation/agrandissement d'école à Cercier ;
- Étude pour la réhabilitation/réaménagement de la maternelle à Allonzier la Caille ;
- Élaboration d'un programme pour la construction d'une école à Villy-le-Pelloux ;
- Désamiantage et démolition de l'ancien vestiaire du camping à Cruseilles ;
- Aménagements en bureaux d'une partie des combles du siège de la CCPC ;
- Réfection de la toiture de la maison de la petite enfance à Cruseilles ;
- Diagnostique thermique de bâtiments ciblé ;
- Diagnostic et travaux sur le système de chauffage de la maternelle à Cruseilles ;

- Remise à niveau des systèmes de ventilation des bâtiments et lancement de campagne de mesure de la qualité de l'air dans les bâtiments scolaires et de petite enfance ;
- Études pour la réalisation d'un réseau de chaleur sur la commune de Cruseilles ;
- Changement des sols souples de l'école Le Sappey/Vovray-en-Bornes

Objectifs à court terme

- Maîtriser les dépenses énergétiques des bâtiments ;
- Poursuivre la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments et des abords des bâtiments ;
- Travail sur la collecte de données et le plan d'action en vue d'améliorer notre note du label TETE ;
- Doter les services d'un logiciel de gestion de son patrimoine

Patrimoine concerné

- 3 écoles maternelles.
- 4 écoles élémentaires.
- 7 groupes scolaires
- 1 piscine scolaire les Ébeaux.
- 1 centre nautique de plein-air Espace Bernard Pellarin.
- 2 vestiaires Foot avec 2 terrains de foot gazon, 1 terrain stabilisé et 1 terrain synthétique.
- 1 gendarmerie (brigade et logements).
- 1 centre de secours
- 1 siège de la CCPC.
- 1 maison de la Petite Enfance.
- 1 bistrot des Ponts et le site des Ponts de la Caille.
- 1 Médiathèque Intercommunale.
- 1 la Poste.
- 1 local associatif et les bureaux de l'ADMR.
- 1 Chalet des Dronières.
- 1 Complexe Sportif du Pays de Cruseilles.
- 1 local qui accueillera le futur Multi-accueil à Allonzier la Caille
- 1 parking du Mont-Sion
- 1 aire de sédentarisation



Politique du logement et du cadre de vie



Missions

Avec le concours de l'État, les EPCI déclinent localement, dans le PLH, les priorités nationales constitutives de la politique du logement, à savoir, principalement, l'égalité et la cohésion des territoires, la mixité sociale dans l'habitat, la prise en compte des besoins des plus fragiles ainsi que la garantie du droit au logement, tout en assurant une gestion économe de l'espace, dans un objectif de lutte contre l'étalement urbain.

Vice-présidente

Mme Charlotte BOETTNER

Activités 2024

La CCPC a lancé la mise à jour de son Plan Local de l'Habitat (PLH) en 2024, accompagnée par le cabinet MLN Conseil : le PLH est un document stratégique d'orientation, de programmation et de mise en œuvre de la politique locale de l'habitat sur le territoire intercommunal. Il est élaboré par les EPCI compétents en matière d'habitat, en association avec différents partenaires. Il décline, pour une durée de six ans, les réponses locales à apporter aux besoins en matière d'habitat et d'hébergement, de développement ou d'adaptation de l'offre, pour tous les publics.

Le PLH traduit ainsi une politique élaborée et menée localement, par les acteurs et les partenaires de proximité, au plus près des réalités du terrain, des besoins qui s'y expriment et des potentialités qui s'y font jour.

L'ancrage territorial passera par l'élaboration d'un diagnostic début 2025 qui analysera le fonctionnement des marchés de l'habitat et du foncier, les besoins et les manques, ainsi que

la définition des objectifs et des moyens à mobiliser, sur les plans financier, urbanistique, foncier et humain fin 2025.

Le PLH tiendra compte du bilan des réalisations antérieures et définira en conséquence une stratégie en matière d'habitat, portant, au-delà de cette thématique, un projet de territoire. Le PLH est un document opérationnel avec une programmation territorialisée.

Subventions allouées et engagées en 2024

Versement d'une aide financière de **15 600 €** pour 9 logements locatifs sociaux dans le cadre de l'opération de création de logements aidés portés par VILOGIA SA HLM, à Allonzier la Caille.

Garanties de prêts au profit des bailleurs sociaux votées en 2024

ALLIADE HABITAT : demande de garantie de prêt pour l'opération « les balcons des Glières » pour 3 logements locatifs sociaux à Allonzier la Caille à hauteur de 50% d'un montant de prêt de **263 818 euros** soit **131 909 euros** augmentés des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.



Développement économique, industriel et artisanal



ECONOMIE

Vice-Président

M. Philippe CLERJON.

Préambule

En 2024, la CCPC a poursuivi ses missions en matière de développement économique, en cohérence avec les orientations du mandat et les objectifs de sobriété foncière, d'attractivité et de soutien aux entreprises du territoire.

Missions

- La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des Zones d'Activités Économiques (industrielles, artisanales, commerciales, tertiaires et touristiques).
- Actions de soutien aux commerces, à l'artisanat et aux services.
- Le soutien à la création d'entreprise par le financement de partenaires : Maison de l'Éco (Rez'Up) et Initiative Genevois.

Inventaire des Zones d'Activités Économiques (ZAE)

En application de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, un inventaire des zones d'activités économiques a été réalisé. Cette mesure vise à lutter contre l'artificialisation des sols et à promouvoir la sobriété foncière. Les EPCI doivent désormais tenir à jour, tous les 6 ans, un inventaire précis de leurs ZAE.

Cet inventaire a permis d'identifier :

- 1 zone d'activités : le PAE de la Caille
- 297 unités foncières (taux de vacance : 0 %)
- 67 propriétaires (morales et physiques)
- 141 occupants (morales et physiques)

Signalétique du PAE de la Caille

Un des engagements du mandat 2020-2026 concernait la rénovation de la signalétique du parc. En 2024, une consultation a été lancée pour permettre à un opérateur privé d'occuper temporairement le domaine public et d'installer une signalétique à la fois publique et commerciale. L'entreprise GIRODMEDIAS a été retenue. La pose est prévue en 2025, la convention s'achevant en 2030.

Tarifs proposés aux entreprises :

- Lame « Relais Informations Services » : 85 € HT / an
- Bi-mât : 150 € HT / an

Gratuité accordée à la CCPC pour le mobilier d'entrée de zone (avec conception du plan).

Animation – Les « Rendez-vous de la Caille »

En 2024, deux éditions ont consolidé la dynamique de ce club d'entreprises initié par la CCPC. Ces rencontres permettent échanges et synergies entre élus, entrepreneurs et partenaires autour de thématiques clés.

RDV de la Caille #3 – 8 avril 2024 – LA GRANGE BUSINESS

Thème : dispositifs d'aides aux entreprises et mobilité sur le PAE
10 entreprises participantes (cf. Echo de l'Interco n°53)

RDV de la Caille #4 – 5 novembre 2024 – EPF 74

Thème : logement des actifs
9 entreprises participantes (cf. Echo de l'Interco n°54)

Objectifs à court terme

- Promouvoir l'aide locale « Aides aux investissements pour le commerce de proximité » en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire en soutenant et finançant la Maison de l'Economie ainsi qu'Initiative Genevois

Objectifs à moyen terme

- Développer une Zone d'Activités artisanale à Cruseilles, l'achat de deux parcelles (sur trois) ayant été réalisé en 2023.
- Elaboration d'un Schéma de développement économique.



Quelques chiffres sur l'accompagnement à la création et au développement des entreprises :

Aide à l'investissement des commerces de proximité

Depuis 2023, la CCPC propose, en lien avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, un dispositif d'aide à l'investissement destiné aux commerces et artisans de proximité. Cette subvention vise à faciliter l'installation et le développement des petites entreprises, contribuant ainsi à la redynamisation des centres-bourgs.

Afin d'assurer l'instruction des dossiers, la CCPC a mandaté **Initiative Genevois** pour évaluer leur recevabilité, avec un financement de 1 000 € par dossier. En 2024, aucun dossier n'a été déposé, mais le règlement a été adapté pour mieux répondre aux critères régionaux :

- Le chiffre d'affaires maximal est porté à 2 000 000 € (contre 750 000 € précédemment).
- La surface de vente éligible est réduite à 150 m² (contre 400 m²).

Entreprises financées par les prêts d'honneur Initiative Genevois

La CCPC soutient financièrement **Initiative Genevois**, acteur clé du financement des créateurs et repreneurs d'entreprise via les prêts d'honneur. Ces prêts permettent de consolider les fonds propres et de faciliter l'accès au crédit bancaire.

En 2024, **4** entreprises ont été accompagnées pour un montant global de **73 000 €**, permettant la création ou le maintien de **7** emplois. La contribution de la CCPC s'est élevée à **6 400 €**.

	Entreprises financées	Montant des prêts d'honneur	Nombre d'emplois créés / maintenus	Financement de la CCPC
2018	5	48 000 €	22	6 000 €
2019	5	41 000 €	20	6 000 €
2020	9	102 000 €	16	10 800 €
2021	3 (sur 5 dossiers)	62 000 €	13	3 600 €
2022	7 (sur 14 dossiers)	110 000 €	10	8 000 €
2023	5 (sur 9 dossiers)	28 800 €	11	8 000 €
2024	4 (sur 7 dossiers)	73 000 €	7	6 400 €

Accompagnement à la création par Rez'Up

La CCPC soutient également **Rez'Up**, plateforme dédiée à l'accompagnement des porteurs de projets et entreprises. L'offre se décline autour de deux axes :

- Réussir sa création : en 2024, 29 porteurs ont été accueillis, dont 8 lors des rendez-vous « Boussole » (séances de 30 minutes de diagnostic). 9 porteurs ont bénéficié d'un accompagnement approfondi.
- Accélérer son développement : aucun rendez-vous de ce type n'a été sollicité en 2024.

La fréquentation globale de la plateforme est en baisse, à l'image de la tendance observée sur l'ensemble du territoire.

Bourse financière et immobilière

17 demandes traitées ; 7 offres disponibles sur la CCPC ; 5 nouvelles offres disponibles au 1^{er} janvier 2024.

Appui à la structuration des ressources humaines en entreprises

Le Club RH est un outil à destination des DRH et/ou dirigeants afin de les mettre en réseau avec d'autres employeurs sur les problématiques de gestion des ressources humaines.

	2024	2023	2022	2021	2020
Participation aux ateliers/club RH	6 ateliers	4 dont 1 sur le territoire de la CCPC	1 (sur 6 ateliers)	2 (sur 6 ateliers)	2
Nombre d'entreprise accompagnée individuellement.	5	0	0	2	2

Aménagement de l'espace et mobilité

MOBILITÉ

Missions

Autorité organisatrice de la mobilité, la CCPC travaille au développement des mobilités alternatives à l'usage individuel de la voiture sur son territoire. Une vice-présidente, une commission et un chargé de mission dédiés assurent la mise en œuvre de cette politique.

Vice-présidente

Mme Charlotte BOETTNER.

➤ Aménagements cyclables (2024)

La CCPC a engagé fin 2023 des études de faisabilité sur 5 itinéraires avec l'appui de l'Agence Écomobilité.

1. La liaison cyclable entre Allonzier et Choisy sera réalisée en route partagée, avec une signalétique directionnelle spécifique pour laquelle un avis du Département est en cours.
2. Faute de consensus et au regard des contraintes de circulation et de stationnement, la desserte du collège «Louis Armand» sera traitée ultérieurement dans le cadre d'un plan de circulation porté par la commune et lors des prochains aménagements urbains.
3. Dans la continuité de la faisabilité, les études d'avant-projet et de maîtrise d'œuvre ont été engagées en mai sur les itinéraires méridionaux :
 - Route des Caves et de Burgaz (du chef-lieu à la route de l'Arny) à Cuvat,
 - Desserte interne du PAE de la Caille (avenue des Marais), afin de répondre au besoin d'accessibilité en modes actifs des entreprises.
 - Liaison Allonzier – parking P+R Fillière – Villy-le-Pelloux – Groisy, visant la desserte de l'offre en transports en commun et de covoiturage, du PAE et au-delà du pôle de Groisy (établissements de formation, gare).

Ces études, coordonnées par l'Agence Écomobilité et réalisées par différents prestataires, comprennent notamment les relevés topographiques et géotechniques ainsi que la définition de l'avant-projet. Elles nécessitent de nombreux échanges avec les communes et les acteurs locaux (Département, sociétés d'autoroutes, entreprises...). Le rendu des avant-projets est prévu pour mi-2025 et devrait permettre d'engager les procédures d'acquisitions foncières et d'élaboration des dossiers de consultation des entreprises fin 2025.

À côté, la CCPC suit le projet «**Véloroute des 5 Lacs**», axe cyclable structurant du territoire, aménagé par le Département de Haute-Savoie. Un 1^{er} comité de pilotage s'est tenu en octobre 2024 sur la section Cruseilles – Col du Mont Sion.



Savoir Rouler à Vélo

➤ Plan de Mobilité Simplifié

La CCPC a lancé l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié pour définir une stratégie et un programme d'actions visant à développer les transports collectifs et les mobilités alternatives au bénéfice des habitants. Plusieurs échanges ont permis de partager le diagnostic et de présenter différents scénarios aux élus à l'automne 2024. Menée avec l'Agence Écomobilité et le soutien de l'État (Fonds Vert Mobilités rurales), la démarche sera finalisée au printemps 2025.

Les scénarios soulignent l'importance des moyens financiers nécessaires et questionnent la capacité de la collectivité à maintenir la compétence mobilité, la majorité des déplacements étant interterritoriaux. Des échanges avec la Région et les services préfectoraux sont en cours pour envisager un éventuel retransfert de cette compétence.

➤ Actions de promotion du vélo (2024)

Savoir Rouler à Vélo (SRAV)

En 2024, le dispositif SRAV a été reconduit aux élèves de cours moyen des écoles publiques du territoire. Cette formation de 15 heures, assurée par un intervenant qualifié, vise à transmettre les compétences nécessaires pour une pratique du vélo autonome et sécurisée.

Au total, **322** élèves (9 classes) ont bénéficié de cette action, pour un coût global de **21 238 €**, dont 8 799 € financés par le dispositif Génération Vélo (certificats d'économies d'énergie).

En 2025, le SRAV sera reconduit, avec une prise en charge par la CCPC limitée au **bloc 3** « Savoir circuler ».

Fête du Vélo

La CCPC a organisé, le 1^{er} juin 2024, la 1^{ère} édition de la **Fête du Vélo** sur le site des Dronières, en collaboration avec la commune de Cruseilles et plusieurs acteurs locaux (magasins de cycles, associations Riding Family, Office du Tourisme des Monts du

Genevois...). Malgré des retours positifs, la fréquentation est restée en dessous des attentes dû à une communication insuffisante et de la concurrence d'autres événements. Une nouvelle édition est envisagée avec une refonte du format (dates, animations, communication) et un renforcement des partenariats locaux pour favoriser la mutualisation.

Coût : 2 000 euros (prestataires, communication)

Nombre de participants : 200 personnes.

Aide à l'achat de vélos

La CCPC a mis en place une aide à l'achat de vélos pour les particuliers, selon un règlement défini en commission Mobilité et validé en conseil communautaire. Le dispositif sera reconduit en 2025, avec des ajustements du règlement d'attribution (critères financiers...).

Total : 3 525 € d'aides ont été versés (14 dossiers éligibles, aide de 75 et 300 €).

Plan de Mobilité Employeur

Engagé en 2023, le plan de Mobilité Employeur actions collectives du PAE de la Caille a été finalisé en collaboration avec 12 entreprises représentant plus de 500 salariés, avec l'appui de l'Agence Écomobilité. Il vise le développement du covoiturage pour faciliter l'accès à la zone, avec l'aménagement en avril d'un arrêt dédié « avenue des Marais ». Deux animations sur le temps de midi ont sensibilisé près de 80 salariés, et des rencontres directes en entreprises, notamment avec Pilot, ont touché près de 100 salariés. Un fichier recensant plus de 90 offres de covoiturage est régulièrement diffusé. Ces actions seront reconduites en 2025.



SCOT

Missions

- Etude de l'aménagement de l'espace.
- Schéma de cohérence territoriale.
- Coordination architecturale.
- Acquisitions foncières d'intérêt communautaire.
- Création et réalisation de ZAC d'intérêt communautaire.

Vice-présidente

Mme Charlotte BOETTNER.

Missions 2024

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme et de planification stratégique, à l'échelle du Bassin Annécien (78 communes et 5 intercommunalités). Il fixe les

grandes orientations en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de développement économique, de préservation de l'environnement, d'offre de logements et de services et de mobilités. Le SCOT s'impose aux documents communaux et intercommunaux (PLU, PLUI, PLH, POAH...) qui doivent lui être compatibles.

Approuvé en 2014 et établi pour 15 à 20 ans, le SCoT définit la planification et les orientations stratégiques pour tout le bassin de vie du Grand Annecy. Ce document s'impose donc à l'ensemble des communes – y compris à leurs propres documents d'urbanisme.

Actuellement en cours de révision, le projet de révision du SCOT du bassin annécien définira les nouvelles orientations à horizon 2045.

Le SCOT se compose des documents suivants conformément à l'article L. 141-2 du Code de l'urbanisme :

- Un diagnostic de territoire.
- Un projet d'aménagement Stratégique (PAS).
- Un Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) comprenant notamment un Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL).
- Ainsi que des annexes, l'évaluation environnementale, la justification des choix retenus, l'analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant le projet de schéma et la justification des objectifs chiffrés de limitation de cette consommation définis dans le document d'orientation et d'objectifs et un programme d'action.

Les orientations du projet d'Aménagement Stratégique s'articulent autour de 3 axes :

Axe 1 : replacer les espaces naturels et agricoles comme socle de l'exceptionnalité du bassin.

Axe 2 : consolider les complémentarités territoriales pour un équilibre des fonctions entre chaque espace du bassin.

Axe 3 : adapter les modèles d'aménagement à des modes de vie éco contributeurs pour le bassin.

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) traduit les orientations du projet d'aménagement stratégique (PAS) en fixant des objectifs et des orientations devant permettre de les atteindre.

Le DOO est structuré autour de 3 volets :

1. Activités économiques, agricoles, commerciales et logistiques.
2. Offre de logements, mobilité d'équipements, de services et de densification.
3. Transition écologique et énergétique, valorisation de paysages, objectifs chiffrés de consommation foncière.

La révision du SCOT du bassin annécien a été arrêté en Comité Syndical lors de la séance du 2 octobre 2024 par délibération n°2024-10-02.

Conformément à l'article R.143-20 du Code de l'Urbanisme, le projet est soumis pour avis aux communes membres du SCOT du bassin annécien puis à enquête publique en 2025. Le rapport et les conclusions motivées de la Commission d'enquête seront accessibles au public via le site internet du SCOT.



Eau potable et assainissement

EAU POTABLE

Missions

- Etudes, production, transport, secours, stockage et distribution d'eau potable.

Vice-président

M. Julian MARTINEZ.

Objectifs

- Garantir la qualité de l'eau au robinet des usagers.
- Assurer la sécurisation en quantité de l'eau distribuée.
- Gérer efficacement le patrimoine afin de fiabiliser et surtout limiter son impact sur le prix de l'eau.

Chiffres 2024

Volumes

- **Volume prélevé** : 754 030 m³.
- **Volume produit** : 625 897 m³.
- **Volume facturé** : 902 185 m³.
- **Achat d'eau** : 671 406 m³.
- **Vente d'eau aux collectivités voisines** : 10 509 m³.

Qualité d'eau

- **89.8 %** d'analyses microbiologiques conformes.
- **100 %** d'analyses physio- chimiques conformes.

Activités 2024

- 986 compteurs de facturation posés (renouvellement et nouveaux branchements).
- 54% du parc compteur équipé en module radio.
- 76 fuites réparées sur canalisations et branchements.
- Lancement du Schéma directeur eau potable.



Travaux 2024 (réseau)

Commune de Cuvat

- **Route de Promery** : renouvellement de 600ml de canalisation en fonte de 100mm.

Commune de Cernex

- **Pont drillot** : renouvellement de 1165ml de canalisation en PEHD de 65mm.

Travaux 2024 (installation)

Commune de Cernex

- **Forage chez Gresat** : renouvellement de la pompe de captage.

Commune de Menthonnex-en-Bornes

- **Lieu dit : Peguin** : renouvellement pompe de refoulement et installation chloration permanente.

Financier 2024

Prix de l'eau

- **Part variable** : 2,37 € HT/m³
- **Abonnement** : 63.55 € HT/an

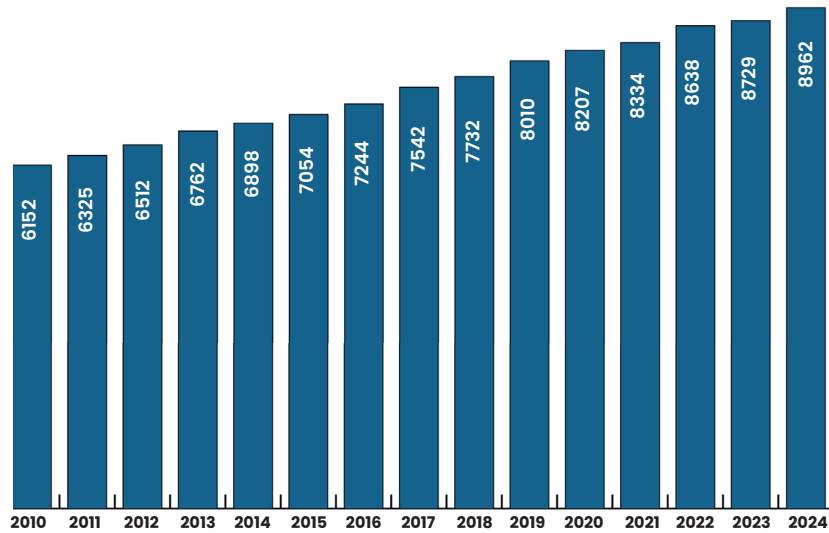
Patrimoine concerné

- 20** captages avec Déclaration d'utilité publique.
- 52** réservoirs et stations de pompage.
- 274** km de canalisations (dont 40 km d'acier).
- 8 962** abonnés aux services de l'eau potable.

➤ ET POUR L'AVENIR ?

- Lancement d'un PGSSE (Plan de Gestion de la sécurité sanitaire des eaux).
- Poursuite des actions d'économie d'eau sur le territoire (renouvellement de réseaux, sectorisation, recherche de fuites, modulation de pression...).
- Sécurisation de l'alimentation en eau potable sur les secteurs des Bornes avec une intercommunication plus importante avec le SRB.
- Mise en place de chloration continue sur l'ensemble des ressources.
- Etudes STEP Copponex.

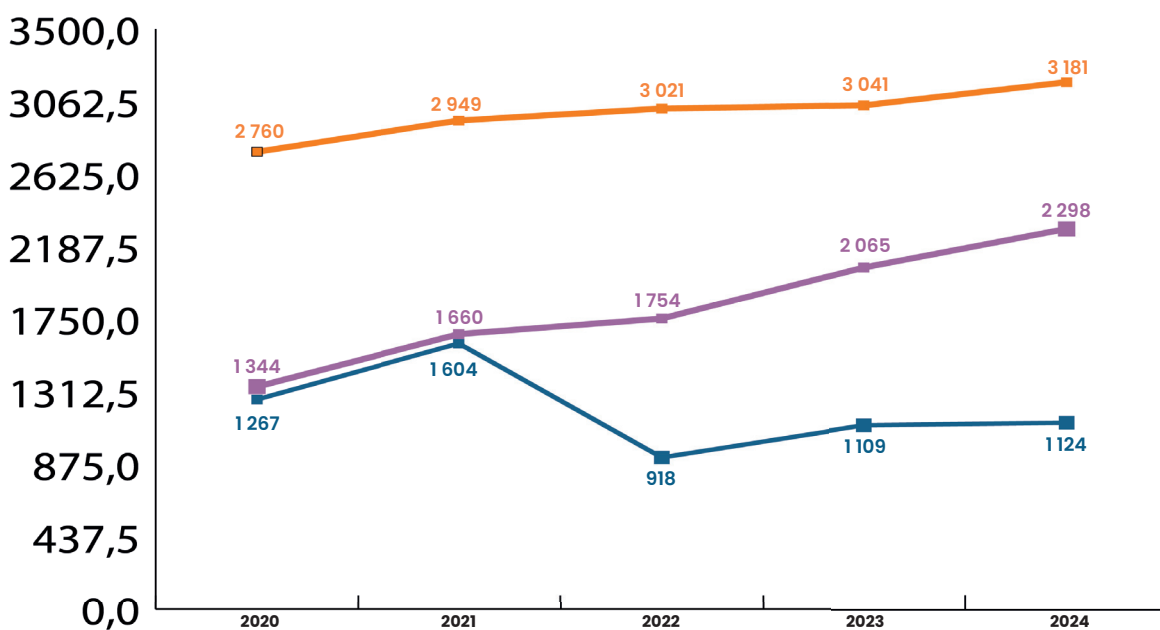
Évolution du nombre d'abonnés AEP (Alimentation en Eau Potable)



Evolution des volumes d'eau potable vendus (facturés en m³)



Evolution du budget annexe eau potable - Fonctionnement / Investissement



■ Dépenses réelles de fonctionnement
 ■ Recettes réelles de fonctionnement
 ■ Dépenses réelles d'investissement

EAUX USÉES ET PLUVIALES

Missions

- Création, entretien et gestion des réseaux et ouvrages d'assainissement collectif d'eaux usées et pluviales.
- Création, entretien et gestion des réseaux et ouvrages d'eaux pluviales (en zone d'assainissement collectif).
- Schéma d'aménagement et gestion des eaux.
- Contrôle obligatoire des installations d'assainissement non collectif.

Vice-président

M. Julian MARTINEZ.

Chiffres 2024

- **Volumes collectés et traités** : 739 638 m³ dont 555 578 m³ sur la STEP d'Allonzier.
- **Boues évacuées** : 194 TMS (incinération).
- **Rendement moyen de la STEP d'Allonzier la Caille** : 99.2% de la pollution (DB05) est traitée.
- **Rendement moyen des 9 stations d'épuration** : 97.08 % de la pollution (DB05) est traitée.

Activités 2024

- 306 contrôles de branchements (assainissement collectif et non collectif).
- Mise en service de 2 postes de relevages (stade de Copponex et PR des Voisins).

- Mise en service du réseau d'assainissement collectif route des voisins à Cuvat.

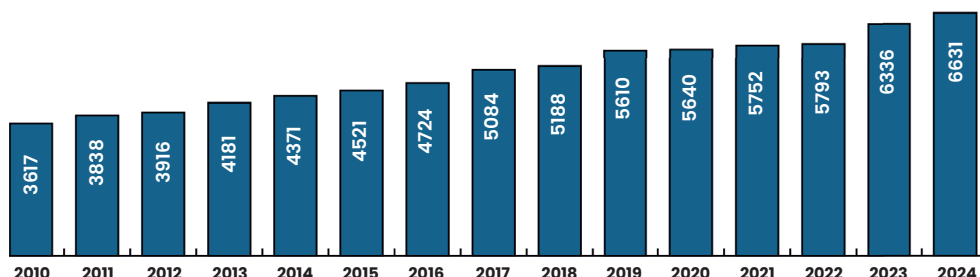
Patrimoine concerné

121 km linéaire de réseaux d'eaux usées.
111 km linéaire de réseaux d'eaux pluviales.
9 postes de refoulement des eaux usées.
9 stations d'épuration.
4 bassins de rétention des eaux pluviales.
6 631 abonnés au service d'assainissement collectif.

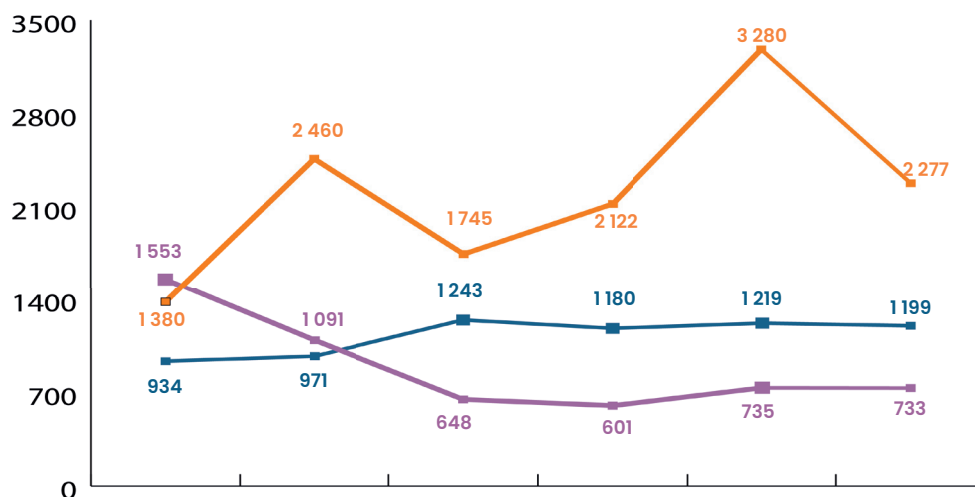
ET POUR L'AVENIR ?

- Adapter les ouvrages d'assainissement collectif au développement du territoire.
- Poursuivre le diagnostic des réseaux existants et établir un plan d'action pour limiter les eaux parasites.
- Élaborer un schéma directeur de gestion des eaux pluviales à l'échelle des 13 communes.
- Lancer une étude diagnostique la Step de la Motte et mise en conformité.
- Renouvellement de canalisation à Villy-le-Pelloux. Route des Glières.
- Renouvellement des PR d'Allonzier la Caille (Alouettes – Langin).
- Remplacement du lit de sable Step de Menthonnex-en-Bornes.
- Mise en service d'une télégestion sur la Step d'Allonzier.

Evolution du nombre d'abonnés soumis à l'assainissement collectif



Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement – budget assainissement



■ Dépenses réelles de fonctionnement ■ Recettes réelles de fonctionnement ■ Dépenses réelles d'investissement



Borne biodéchets installé sur la commune de Cruseilles

Missions

- Collecte des ordures ménagères
- Création, entretien et gestion de la déchetterie, des plateformes de tri sélectif et de récupération des déchets
- Communication et incitation au tri

Vice-président

M. Claude ANTONIELLO.

Chiffres 2024

- **Total des déchets collectés** : 8485 Tonnes
 - **Tonnage collecté d'Ordures Ménagères** : 3 345 T OM incinérées.
 - **Tonnage collecté de multi-matériaux** : 686 T.
 - **Tonnage collecté de verre** : 802 T.
 - **Tonnage collecté en cartons** : 161 T.
 - **Tonnage collecté de biodéchets** : 9,400 T.
 - **Tonnage déchetterie** : 3482 tonnes de déchets collectés.
- **Fréquentation déchetterie** : 47 282 passages (usagers).
- **Nombre composteurs individuels distribués** : 114 unités.

Financier 2024

- **Dépenses d'investissement** : 305 430 €
- **Recettes d'investissement** : 0 €
- **Dépenses de fonctionnement** : 1 894 796 €
- **Recettes fonctionnement** : 2 531 195 €

Activités 2024

Création, amélioration, reprise de plateformes

- Commune de Menthonnex-en-Bornes.
- Chez Bastaly : Création d'un PAV – Type CSE OM / Multi-matériaux / Verre
- Auberge des Bornes : Reprise du PAV – Colonne Cartons
- Les Petites Pierres : Modification du PAV – Suppression Container OM (HS)
- Commune de Villy-le-Bouveret
- Chez Falconnet : Création d'un PAV – Type CSE OM / Multi-matériaux / Verre
- Chez Violet : Reprise du PAV – Type CSE Multi-matériaux
- Chez Maréchal : Modification du PAV – Suppression Container OM
- Installation de 7 bornes biodéchets, mise en service avril 2024
- 5 bornes sur la commune de Cruseilles
- 2 bornes sur la commune d'Allonzier la Caille

Réalisation ou Projet – Tri et valorisation :

- Participation aux réunions pilotées par le SIVALOR (Syndicat Intercommunal de Valorisation des déchets).
- **Collecte des biodéchets** : installation de 7 bornes biodéchets sur les communes d'Allonzier la Caille et Cruseilles, phase test entre avril et septembre 2024.
- Mise à jour de la carte des points de collecte des déchets, sur le site internet de la CCPC.
- **Collecte des biodéchets** : projet de déploiement et d'installation de 12 bornes biodéchets sur les communes du territoire du Pays de Cruseilles.

Patrimoine concerné

- 1 déchetterie
- 30 bacs roulants ordures ménagères
- 541 containers enterrés, semi-enterrés et 133 colonnes aériennes
- 37 CE (Conteneurs Enterrés) ou 252 CSE (Conteneurs Semi-Enterrés) ou 32 colonne aérienne à multi-matériaux
- 24 CE ou 82 CSE ou 18 colonne aérienne à verre
- 49 colonnes de collecte de cartons
- 7 bornes biodéchets
- 12 colonnes de collecte du textile
- 11 zones de compostage collectif
- 9 zones de compostage autonome



Transition écologique

Préambule

Afin d'accompagner les transitions énergétiques, environnementales et climatiques auxquelles les territoires sont actuellement confrontés, la CCPC s'est engagée dans une démarche de transition écologique.

A travers le label Territoire Engagé Transition Ecologique, des objectifs sont fixés et des actions se mettent en place. Ainsi, les agents de la collectivité sont amenés à faire évoluer progressivement leurs pratiques, pour rendre ces transitions concrètes au sein de chaque service (déchets, eau, bâtiment, mobilités, etc.). En 2024, le Pays de Cruseilles a notamment été actif sur les thématiques de l'énergie (réduction des consommations, rénovation énergétique, énergies renouvelables), de la qualité de l'air intérieur, de la préservation des ressources naturelles et de la ressource en eau.

Missions

- Préserver les ressources naturelles et la biodiversité du territoire.
- Préserver la ressource en eau et encourager les économies d'eau.
- Assurer la transition énergétique du territoire : sobriété, rénovations, énergies renouvelables ...
- Améliorer la qualité de l'air, également de l'air intérieur des établissements recevant du public.
- Limiter les émissions de gaz à effet de serre.
- Préserver et améliorer la qualité de vie de ses habitants, accompagner au changement.

Conseiller délégué en charge

M. Jean-Marc BOUCHET

Activités 2024

- Poursuite de Haute-Savoie Rénovation Énergétique (HSRE), service public départemental proposant un accompagnement des ménages dans leurs projets de rénovation énergétique : conseils téléphoniques, permanences une fois par mois pour des conseils personnalisés en présentiel, et accompagnements personnalisés proposés par le prestataire ASDER.
- Poursuite des services du Conseiller Énergie du SYANE.

- Poursuite de la dynamique des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables auprès des communes.
- Livraison de l'étude sur les consommations énergétiques du patrimoine bâti de la CCPC.
- En conséquence : Lancement d'audits énergétiques sur les bâtiments intercommunaux les plus économes et coûteux.
- Lancement d'une étude sur la possibilité de réalisation d'un Réseau de Chaleur Urbain à Cruseilles.
- Adhésion à ATMO Auvergne-Rhône-Alpes pour la surveillance de la qualité de l'air.
- Lancement d'une campagne en faveur de la Qualité de l'Air Intérieur dans les Établissements Recevant du Public, avec réalisation de premières mesures de CO2 dans les écoles de la CCPC, et le Relais Petite Enfance de Cruseilles.
- Réalisation de travaux d'entretien et de réparation des systèmes de ventilation des écoles de la CCPC, et Relais Petite Enfance / Crèche de Cruseilles.
- Poursuite de l'exploitation des bornes existantes de recharges de véhicules électriques, et des réflexions sur le déploiement de nouvelles bornes à venir (cf. Mobilité).
- Actions en faveur de la gestion des déchets :
 - Sensibilisation au tri des déchets : animations à venir dans les écoles, communication, ...
 - Ventes de composteurs et de Bio-seaux à la CCPC.
 - Collecte de Noël : cartons et sapins.
- Réalisation d'un Diagnostic et Plan d'Action Biodiversité à l'échelle du territoire intercommunal.
- Poursuite de la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique Climat-Air-Energie, en partenariat avec l'ADEME : finalisation du diagnostic et démarrage du plan d'action.
- Intégration des clauses environnementales dans les marchés publics de la CCPC.

Financier 2024

Dépenses de fonctionnement : 43 826 €.

Dépenses de fonctionnement prévues pour 2025 : 152 155 €, et d'investissement 2025 : 378 000 €

Objectifs à court terme

- Livraison d'audits énergétiques sur les bâtiments intercommunaux les plus économes.
- Entreprendre les travaux de rénovation énergétique prioritaires dans les audits énergétiques et les études menées sur le patrimoine bâti de la CCPC.
- Poursuite du dispositif réglementaire d'évaluation de la Qualité de l'Air Intérieur des Établissements Recevant du Public (ERP), avec mesures de CO2, et mise en œuvre d'un plan d'action.
- Poursuite des travaux d'entretien et de réparation des systèmes de ventilation des écoles de la CCPC, et Relais Petite Enfance / Crèche de Cruseilles.
- Réalisation d'une étude sur la possibilité de réalisation d'un Réseau de Chaleur Urbain (RCU).
- Finalisation du Diagnostic Biodiversité et déclinaison d'un plan d'action (dont volet agricole).

ET POUR L'AVENIR ?

- Poursuivre les actions de rénovation énergétique du patrimoine bâtiment de la CCPC.
- Approfondir les éléments de projet pour le Réseau de Chaleur Urbain de Cruseilles, afin d'aider à la décision politique.
- Programmer des interventions pour limiter les consommations énergétiques du patrimoine de la CCPC (rénovations, renouvellement des luminaires, etc.) et améliorer le confort des habitants.
- Poursuivre le développement de projets de Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables.
- Engager des actions en faveur des économies d'eau.

En quelques chiffres

Haute-Savoie Rénovation Énergétique :

186 conseils téléphoniques

34 conseils personnalisés en rendez-vous permanence

220 sollicitations de la population au total (+34% par rapport à 2023)

Tri des déchets :

137 bio-seaux vendus

114 composteurs vendus : 30 en polypropylène et 84 en Bois..

Affaires scolaires et transports scolaires



Les inscriptions

La période des inscriptions a eu lieu du 13/05/2024 au 19/07/2024 (dates imposées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes) :

Au total, 1 440 élèves inscrits dont :

- 1220 dans la période d'inscriptions au tarif préférentiel,
- 220 hors période d'inscriptions,
- 1134 demandes subventionnées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- Près de 90 % des inscriptions ont été réalisées en ligne.

Pour les écoles primaires de la CCPC en 2024-2025, 129 élèves inscrits dont :

- 48 élèves à l'école élémentaire publique de VILLY-LE-BOUVERET,
- 5 élèves à l'école primaire publique de MENTHONNEX-EN-BORNES,
- 46 élèves à l'école primaire publique de CRUSEILLES,
- 12 élèves à l'école primaire privée Saint-Maurice de CRUSEILLES,
- 18 élèves à l'école primaire publique de VOVRAY-EN-BORNES.

Pour les Collèges, en 2024-2025, 898 élèves inscrits dont :

- 701 élèves au collège public Louis Armand de CRUSEILLES,
- 87 élèves au collège privé La Salle de PRINGY,
- 60 élèves au collège public Le Parmelan de GROISY,
- 8 élèves au collège privé Présentation de Marie de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS,
- 5 élèves au collège public Les Allobroges de LA ROCHE-SUR-FORON,
- 8 élèves au collège public Arthur Rimbaud de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS,
- 2 élèves au collège public Jean-Jacques Rousseau de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS,
- 9 élèves au collège privé ESCR Sainte-Marie de LA ROCHE-SUR-FORON,
- 2 élèves au collège public Les Balmettes d'ANNECY,
- 1 élève au collège public Val des Ussets de FRANGY,
- 3 élèves au collège privé La Salle Vignières ANNECY-LE-VIEUX,
- 1 élève au collège privé Les Cordeliers SEYNOD,
- 2 élèves au collège privé Saint-Michel ANNECY,
- 3 élèves au collège privé Saint-Vincent COLLONGES-SOUS-SALEVE,
- 2 élèves au collège privé Les Tilleuls ANNECY,
- 1 élève au collège public Les Barattes ANNECY-LE-VIEUX,
- 2 élèves au collège public La Mandallaz SILLINGY,
- 1 élève au collège public Evire ANNECY-LE-VIEUX.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Missions

Depuis mars 2021, la CCPC est Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM). Les transports scolaires demeurent toutefois sous l'autorité de la Région (AOI), la CCPC reste quant à elle AO2.

Organisation et gestion des transports scolaires sur la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, en délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Administration des points d'arrêts de transports scolaires.

La Communauté de Communes organise le transport au quotidien de **1 440** enfants de son territoire.

Vice-présidente

Mme Sylvie MERMILLOD.

Qui peut en bénéficier ?

- Les élèves élémentaires des communes de Cruseilles, St Blaise, Villy-le-Bouveret, Menthonnex-en-Bornes, ainsi que du Sappey et de Vovray-en-Bornes,
- Les collégiens (demi-pensionnaires ou externes) domiciliés sur le territoire de la CCPC et scolarisés dans leur établissement de secteur public ou privé,
- Les lycéens (demi-pensionnaires ou externes) scolarisés dans leur établissement de secteur ou ayant des options validées par la Région.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes peut attribuer une Allocation Individuelle de Transport (AIT) en cas d'absence de transport jusqu'à l'établissement ou en cas d'éloignement de plus de 3 km du point d'arrêt le plus proche. Attention, cette allocation est attribuée uniquement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes aux familles qui en font la demande et sous réserve du respect de certains critères.

Pour les Lycées, en 2024-2025, 413 élèves inscrits dont :

- 186 élèves au lycée public Louis Lachenal d'ARGONAY,
- 104 élèves au lycée public Madame De Staël de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS,
- 31 élèves lycée public Gabriel Fauré d'ANNECY,
- 22 élèves au lycée privé Saint-Michel d'ANNECY,
- 15 élèves au lycée public Claude Louis Berthollet d'ANNECY,
- 2 élèves au lycée public Charles Baudelaire de CRAN-GEVRIER,
- 1 élève au lycée privé Sainte-Famille de la ROCHE-SUR-FORON,
- 10 élèves au lycée privé Les Bressis de SEYNOD,
- 6 élèves au lycée professionnel privé Saint-Vincent de COLLONGES-SOUS- SALEVE,
- 7 élèves au lycée privé La Présentation de Marie de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS,
- 11 élèves au lycée professionnel public Germain Sommeiller d'ANNECY,
- 2 élèves au lycée privé ISETA de POISY,
- 1 élève au lycée public Amédée Gordini SEYNOD,
- 2 élèves au lycée public ENILV LA ROCHE-SUR-FORON,
- 9 élèves au lycée public Tom Morel CRAN-GEVRIER,
- 1 élève au lycée privée ISETA /ECA CHAVANOD,
- 2 élèves au lycée privé La Fontaine FAVERGES-SEYTHENEX,
- 1 élève au lycée privé Démoz de la Salle RUMILLY.

Financement

La participation financière des familles ne correspond pas au coût annuel des transports (scolaire ou abonnement), elle couvre uniquement les frais de gestion des dossiers. A titre informatif, le **coût annuel moyen du transport d'un élève** est de **1 400 euros**.

Pour l'année scolaire 2024/2025, les tarifs ont été révisés par rapport à l'année scolaire 2023/2024. **Durant la période des inscriptions, les familles ont bénéficié des tarifs suivants :**

- 107 € pour le premier enfant,
- 87 € pour le second enfant,
- 67 € pour le troisième enfant et les suivants.

Hors période d'inscriptions, les tarifs majorés s'élèvent à :

- 142 € pour le premier enfant,
- 122 € pour le second enfant,
- 102 € pour le troisième enfant et les suivants.

Rentrée scolaire

La première semaine du mois de septembre, la responsable du service transports scolaires était présente le soir à 16h30 au Collège Louis Armand afin d'orienter les élèves de l'école élémentaire publique de Cruseilles qui devaient changer de bus. Cette aide a permis aux plus petits de se diriger plus facilement vers leurs cars respectifs. Il est donc très important pour les élèves de prendre leur car dès le premier jour puisque cet accompagnement sur une durée limitée leur permet de se familiariser plus rapidement avec le fonctionnement.

Points d'arrêt

Les points d'arrêt sont répartis sur l'ensemble du territoire, afin de répondre au mieux aux besoins des familles et en conformité avec les règles des transports scolaires de la Région.

Création ou déplacement de points d'arrêts :

Dans la majorité des cas, les dossiers de création d'arrêt sont instruits suite à la demande des familles ou de la mairie. Pour ce faire, il est nécessaire de solliciter par écrit la Communauté de Communes. Plusieurs critères obligatoires sont pris en compte pour l'instruction du dossier.

Tout nouveau point d'arrêt devra se situer au minimum à 500 mètres du plus proche arrêt et devra être fréquenté par au minimum 4 élèves. Un dossier d'instruction est transmis à la sous-direction des transports de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour une étude précisant :

- L'implantation détaillée,
- La liste des enfants inscrits aux transports scolaires et susceptibles de fréquenter cet arrêt,
- Les circuits concernés par ce futur arrêt.

Cette demande est ensuite examinée par les services de la Région Auvergne-Rhône-Alpes suivant des critères de sécurité déterminés (visibilité de part et d'autre de l'arrêt, distance, ...) et le nombre d'élèves concernés. Dès la réponse, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes obtenue, une information est envoyée aux familles. En cas de retour favorable, la signalétique est mise en place par les services techniques de la collectivité (zébras au sol, panneaux de signalisation et panneau d'arrêt).

Transport extra-scolaire : piscine, ski de fond et sorties occasionnelles

La CCPC finance le transport pour l'activité « savoir nager » pendant l'année scolaire (de septembre à juin) à destination des deux piscines de Cruseilles.

Depuis l'année dernière, en mutualisant les transports à destination de la piscine des Ebeaux, les élèves peuvent bénéficier d'une activité escalade au sein du nouveau complexe sportif intercommunal. Ainsi, pendant qu'une classe d'une école donnée suit son parcours « savoir nager », une seconde classe dans le même créneau horaire s'initie ou se perfectionne à l'escalade.

De décembre à avril, le transport pour l'activité « ski de fond » est également pris en charge par la CCPC et organisé en fonction des dates de sorties des écoles.

Chaque année en juin, une partie des élèves de CM2 du territoire bénéficie du transport pour la visite du collège Louis Armand de Cruseilles ou du collège Le Parmelan de Groisy (pour les élèves de Villy-le-Pelloux). Ceci leur permet de préparer leur entrée au collège avec plus de sérénité.

Le module d'alerte SMS

En décembre 2016, la collectivité a mis en place une alerte SMS pour les usagers des transports scolaires, les alertes sécheresse etc.. Cet outil permet au service des transports scolaires de la Communauté de Communes de prévenir les parents en cas de :

- retard important d'un car ;
- mise en place d'une déviation due à des travaux sur la chaussée ;
- report d'un arrêt de car ;
- activation du « plan intempérie ».

Ce module a été étendu à d'autres services de la collectivité comme le service « Eau Potable » pour avertir les habitants d'une coupure d'eau ou de travaux. **En 2024** : 13 828 sms ont été envoyés.

SCOLAIRE

Missions

- Gestion des préinscriptions et dérogations scolaires ;
- Suivi des effectifs scolaires en lien avec l'Éducation Nationale afin d'appréhender les ouvertures et fermetures de classes ;
- Achat de mobilier scolaire et matériels pédagogiques pour les écoles ;
- Gestion administrative et comptable des 14 écoles ;
- Gestion des 33 ATSEM (dont 2 volantes) dans les écoles maternelles et d'un agent d'entretien ;
- Achat et suivi de maintenance du parc informatique ;
- Entretien et maintenance des bâtiments scolaires ;
- Mise à disposition de locaux scolaires auprès des associations et des collectivités ;
- Mise en place d'un PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle) ;
- Suivi du ménage dans les locaux (prestataire).

Vice-présidente

Mme Sylvie MERMILLOD.

Conseillère déléguée en charge

Mme Christine MEGEVAND.

Objectifs

Offrir à l'ensemble des élèves du territoire de bonnes conditions d'apprentissage (matériel pédagogique, bâtiments, moyens humains, piscine, ski de fond, escalade, apport culturel...) en menant une politique scolaire équilibrée avec des financements mesurés..

Activités 2024 (année scolaire 2024/2025)

- **2014** élèves au total, y compris l'école privée St-Maurice (125 élèves), représentant **85** classes.
- **1889** élèves dans les **14** écoles publiques.

Répartition des classes :

- **29** classes maternelles (publique) : **673** élèves.
- **51** classes élémentaires (publique) : **1219** élèves.
- **1** classe de maternelle (privée) : **27** élèves.
- **4** classes élémentaires (privée) : **125** élèves.

Fréquentation de la piscine des Ébeaux :

- **14** classes de Grande Section (territoire CCPC) ;
- **23** classes de CP et CE1 (territoire CCPC) ;
- **13** classes de CM2 (territoire CCPC) ;
- Les classes de 6^{ème} du Collège Louis Armand.

La priorité est donnée aux écoles du territoire de la CCPC.

Ouvertures de classe :

- Ouverture d'une 4^{ème} classe de maternelle à l'école primaire de Cercier.
- Fermeture d'une classe de maternelle au RPID de Menthonnex-en-Bornes / Villy-le-Bouveret.

Patrimoine concerné

1 RPID (Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé) : École de Menthonnex-en-Bornes et Villy-le-Bouveret.

1 RPIC (Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré) : École du Sappey et de Vovray-en-Bornes.

3 écoles maternelles : Allonzier la Caille, Cruseilles et Villy-le-Pelloux.

3 écoles élémentaires : Allonzier la Caille, Cruseilles et Villy-le-Pelloux.

5 groupes scolaires (maternelle et élémentaire) : Andilly, Cercier, Cernex, Copponex et Cuvat.

1 piscine scolaire : la piscine des Ébeaux à Cruseilles.

Projets de construction et de réhabilitation des écoles

Projets en cours :

- **Andilly** : réhabilitation et extension de l'école. Installation d'une école

provisoire à Saint-Blaise, au Mont-Sion.

- **Cernex** : travaux d'agrandissement de l'école. Etude de faisabilité engagée.
- **Villy-le-Pelloux** : construction d'une nouvelle école. Etude de faisabilité engagée.

Dépenses

- **Fournitures scolaires : 106 595,93 €** (Budget alloué de 109 000 € : 54.20 €/enfant).

Apport culturel (spectacles, animations, ...) : 18 438,75 €

- **12 278,75 €** : Compagnie Méli-Mélo expression corporelle.
- **6 160 €** : Compagnie de l'Oiseau blanc - représentation théâtrale.
- **Savoir Rouler A Vélo** : 21 238 € (hors aides).
- **Fond de littérature** : 1 764,70 € (Budget de 2 000 €)

Entretien des locaux :

- Nettoyage des bâtiments scolaires (Société STEAM) : **357 972 €**
- Produits d'entretien et d'hygiène : **21 797,56 €**

Équipements en matériels divers et mobiliers :

- **24 983 €** pour l'équipement pédagogique (Budget alloué de 27 000€ - 13.20€/enfant)
- **4 965,12 €** pour l'équipement en mobilier scolaire (3 ouvertures de classe) - Budget de 17 000 €.
- **24 842,80 €** pour l'équipement en informatique dont :
 - 26 PC élève.
 - 1 PC enseignant (ouverture de classe).
 - 1 TNI avec apire de volet tableaux numérique interactif.
 - 3 vidéoprojecteurs
 - 4 visualiseurs

Bâtiments :

- **Dépenses d'investissement** : 787 758 €
- **Dépenses de fonctionnement** : 1 104 742 €

Petite enfance et affaires sociales

Missions

Création, développement et subvention des structures d'accueil pour la petite enfance et les adolescents, les personnes âgées et les personnes en difficulté.

Vice-présidente

Mme Cécilia HORCKMANS.

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le RPE en quelques chiffres

248 jours d'ouverture.

99 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.

83 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s en activité.

6 nouvelles assistantes maternelles agréé(e)s sur le territoire.

270 places potentielles d'accueil.

Les temps d'éveil

- 117 RPE + 94 Rpe itinérant ateliers d'éveil (9h - 11h30) pour les enfants et les professionnels (participation de 53 assistants maternels, 2 gardes à domicile et 332 enfants différents) / Rpe itinérant participation de 40 assistants maternels, 1 garde à domicile, 272 enfants différents).
- Des interventions spécifiques : 5 ateliers d'éveil aux histoires en partenariat avec la médiathèque intercommunale, 6 ateliers d'éveil aux histoires en partenariat avec une assistante maternelle à la retraite + 3 RPE itinérant.
- 7 sorties extérieurs : 2 sorties à la chèvrerie de Choisy, 2 sorties au parc des Dronières, 1 sortie à l'étang de la Lèche, 1 sortie à la salle polyvalente



La Maison de la Petite Enfance à Cruseilles.

de Menthonnex-en-Bornes, 1 sortie au parcours bien être de Choisy.

- 2 semaines (reprises) dans les parcs des différents communes du territoire.
- 1 chasse de Pâques organisé en partenariat avec le Relais Petite Enfance de Fillières (environ 150 personnes présentes sur la matinée).
- 1 inter-relais organisé en partenariat avec les Relais Petit Enfance de Fillières et de la Roche-sur-Foron (environ 140 personnes présentes sur la matinée). Les assistants maternels et enfants ont pu participer : chasse aux trésors, composition tableau végétal, jeux d'eau et de terre, parcours sensoriel, coin livre.
- 6 séances d'éveil « 5 sens » proposé à la Maison du Salève.
- 1 matinée concert avec la participation de l'association Harmonica des Bornes.
- 1 spectacle de fin d'année sur le thème de Noël organisé en partenariat avec le multi-accueil Brin de Malice.
- 8 séances de médiation animal avec l'association Poils de Bonheur.
- 6 séances d'éveil musical + 7 RPE itinérant.
- 7 matinées intergénérationnelles avec un partenariat de l'EPHAD du Salève.
- 1 fête de la maison de la petite enfance sur le thème de « la nature » en partenariat avec le Multi-accueil

Brin de Malice et la Maison du Salève (environ 160 personnes présentes sur la matinée).

Formations

- **14** assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s ont suivi des formations dans le cadre de leur plan de formation.
- **2** formations PSC dont 1 PSC1 intégral et 1 PSC1 recyclage en partenariat avec l'UDSP74 ont eu lieu au RPE de Cruseilles.
- **1** cycle de 6 séances d'analyse de la pratique professionnelle.
- **1** matinée formation « comptines et jeux de doigts » en partenariat avec Marie-France Mory et le RPE de Fillières.
- **1** formation « sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût » en partenariat avec EPE, formation dans les locaux de la CCPC.

Activités 2024

- 33 matinées de rencontre parents-enfants (LAPE) les mercredis matins de 9h à 11h.
- 1 soirée thématique « les émotions chez les tout petits » en partenariat avec le RPE de Fillières.

Les soirées à destination des assistants maternels

- 1 soirée « Anniversaire de carrières et départs à la retraite » des assistants maternels organisée par la CCPC.
- 1 réunion de rentrée des assistants maternels.
- 2 soirées thématiques : 1 soirée « les émotions chez les tout petits » en partenariat avec le RPE de Fillières et 1 soirée « prendre soin de soi » en partenariat avec Virginie Skrowroneck.

Le RPE en 2024, c'était aussi :

Une malle de prêt (jeux adaptés aux enfants de 0 à 3 ans) à destinations des assistants maternels.

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL BRIN DE MALICE

Missions

La structure « Brin de Malice » est un Multi-Accueil de 40 berceaux ouvert depuis 2011. Il est financé par une subvention de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, par une prestation de service de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et/ou la MSA selon l'affiliation des familles, et les participations des familles.

Il accueille des enfants de 10 semaines à 4 ans. La répartition dans les groupes est de 10 enfants chez les bébés, 14 chez les moyens et 16 chez les grands. Elle peut varier selon les jours.

Il a été ouvert 232 jours sur l'année 2024 de 8h à 17h30 au premier semestre et de 7h30 à 18h30 au second semestre.

La crèche est gérée par l'association ALFA3A en délégation de service public.

L'équipe se compose de 13 personnes (soit 12.04 ETP dont 10.40 auprès des enfants ainsi réparties : d'une éducatrice de jeunes enfants (directrice de la structure), d'une infirmière (adjoind de direction), d'auxiliaires de puériculture, d'accompagnants éducatif Petite Enfance et d'employés de collectivités.

Répartition des familles par communes

Répartition des FAMILLES par commune	Janvier à Août 2024	Août à Décembre 2024
ALLONZIER LA CAILLE	2	9
ANDILLY	0	1
CERCIER	3	1
CERNEX	1	0
COPPONEX	7	5
CRUSEILLES	28	22
CUVAT	4	8
MENTHONNEX-EN-BORNES	4	2
LE SAPPEY	0	0
SAINT-BLAISE	1	1
VILLY-LE-BOUVERET	2	1
VILLY-LE-PELLOUX	4	3
VOVRAY-EN-BORNES	2	2
TOTAL	58	51

Lors de la commission d'attribution des places, les participants veillent à ce que toutes les communes de la CCPC soient représentées, en rapport avec le nombre de demandes sur chacune des communes. Les familles domiciliées hors de la CCPC sont des familles dont les parents travaillent sur la CCPC.

Enfants accueillis

Le nombre d'enfants accueillis a diminué en raison d'une difficulté liée à au recrutement de professionnels diplômés.

Mois	Nb. d'enfants accueillis
Janvier	62
Février	62
Mars	63
Avril	63
Mai	61
Juin	62
Juillet	61
Août	61
Septembre	44
Octobre	45
Novembre	51
Décembre	52

Le bilan des actions

Arrivée de nouvelles professionnelles

Entre les mois de mars et mai 2024, deux professionnelles ont été recrutées pour constituer l'équipe de direction. Parmi elles :

- Lise Cadenat, IDE diplômée, en CDI 35h, adjointe de direction
- Adeline Vincent, EJE diplômée, en CDI 14h, puis 35h à partir de juin 2024, directrice

Entre les mois de septembre et novembre 2024, 5 professionnelles ont été recrutées pour venir compléter l'équipe de Brin de Malice. Parmi elles :

- Anais, animatrice PE diplômée, en CDD 35h, intervenant chez les grands
- Elsa, animatrice PE diplômée, en CDI 17.5h, intervenant chez les grands
- Marie-Margaux, animatrice PE diplômée, en CDI 35h, intervenant chez les bébés
- Corinne, IDE diplômée, en CDD 35h, intervenant chez les moyens
- Lucile, EJE diplômée, en CDI 35h, intervenant sur les 3 groupes

La mise en place de la communication gestuelle associée à la parole

A partir du mois de septembre, l'équipe a fait le choix de mettre en place la communication gestuelle associée à la parole, basée sur la langue des signes française. Cet outil permet de communiquer plus facilement avec les enfants qui ne possèdent pas encore le langage et d'éviter les frustrations inutiles.

Chez les plus grands, il est utilisé durant les temps d'histoires et de comptines pour développer l'imaginaire, la coordination et la motricité fine. Il permet également la valorisation de l'enfant qui se sent pris en compte dans son individualité et reconnu en tant que personne à part entière.

Il facilite l'inclusion des enfants porteurs de handicap ou dont la langue maternelle n'est pas le français. La communication gestuelle associée à la parole est au langage ce que le quatre-pattes est à la marche.

Les sorties dans le jardin

L'objectif était de proposer au moins une sortie dans le jardin par jour en toute saison afin de permettre aux enfants de s'aérer, de se dépenser et d'expérimenter.

Ces temps en extérieur avaient pour but également de faire descendre la sécrétion de cortisol (hormone du stress) en décroissant les espaces et en proposant un terrain de jeux plus vaste et plus varié. Nous avons sensibilisé les familles sur l'importance que les enfants soient bien équipés en fonction des saisons et investissent dans des combinaisons imperméables pour faciliter les sorties.

Les sorties

Des sorties à l'Ehpad ont été organisées afin de favoriser la reconnexion entre les générations. L'objectif est de rompre l'isolement des seniors, tout en favorisant l'éveil des enfants.

En effet, par le biais d'ateliers, les seniors sont enclins à partager leurs expériences avec les tout-petits. Ces derniers sont souvent curieux et les personnes âgées se sentent alors valorisées et écoutées.

Pour les enfants, en plus d'un temps riche d'éveil et d'échanges, ces temps de rencontres leur permettent d'approprier et de canaliser leur énergie, ainsi que de s'ouvrir au monde en côtoyant des personnes d'un âge différent des autres enfants ou des adultes avec lesquels ils sont déjà en lien.

Des sorties à la bibliothèque ont été également organisées afin de favoriser le développement de l'imaginaire et le goût pour la lecture. Le livre est également un très bon outil de médiation. Il permet en effet d'aborder des sujets sensibles sous forme ludique et de débloquer parfois des situations.

Enfin, des sorties hebdomadaires au marché de la ville ont été proposées aux enfants afin de permettre une meilleure connaissance des aliments et de développer l'éveil des sens (couleurs, aspects, formes, odeurs des aliments). Par ce biais, nous cherchons aussi à lutter contre les néophobies alimentaires qui touchent souvent les enfants autour de 2 ans.

ET POUR L'AVENIR ?

Pour l'année 2025, nous prévoyons d'équiper les espaces de vie des enfants en mobilier pédagogique afin de développer davantage le jeu libre et l'itinérance ludique, éléments essentiels à la construction et au développement de l'enfant.

Nous souhaitons également aménager un espace potager dans notre jardin à l'arrivée du printemps. Ainsi, nous espérons favoriser l'expérimentation, l'éveil des sens et la sensibilisation des enfants aux bienfaits de la nature.

Enfin, nous projetons l'installation de barrières fixes à l'extérieur afin de cloisonner les différents espaces de notre jardin.

Pour conclure

L'année 2024 a été marquée par un changement d'équipe important avec l'arrivée de nouvelles professionnelles au second semestre, ce qui a permis aux professionnelles déjà en poste, mais aussi aux parents et aux enfants de retrouver une certaine stabilité.

Nous nous projetons à présent sur l'avenir en retravaillant ensemble notre projet pédagogique, socle de nos valeurs et de nos pratiques professionnelles communes.

Place donc aux nouvelles idées et aux nouveaux projets à destination des familles.



pour tous, toute la vie, partout

LES PERSONNES ÂGÉES ET EN DIFFICULTÉ

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles soutient l'ADMR du Pays de Cruseilles (Aide à Domicile en Milieu Rural) et lui verse une subvention annuelle :

Année	Subvention
2024	50 000 €
2023	50 000 €
2022	45 000 €
2021	45 000 €
2020	42 950 €
2019	40 000 €
2018	40 000 €
2017	40 000 €
2016	40 000 €

En 2024 : 15 675 heures d'activités, soit une diminution 2023/2024 de - 12 %.

Activités par service et par commune :

Service Commune	AF	CD	AM	AV	GP	PR	TOTAL
ALLONZIER LA CAILLE	58	596	264	218	0	138	1273
ANDILLY	0	209	23	129	95	55	510
CERCIER	0	482	0	0	0	41	522
CERNEX	0	848	509	157	0	137	1651
COPPONEX	0	778	285	12	0	24	1099
CRUSEILLES	222	3307	1554	806	38	349	6275
CUVAT	33	875	147	168	0	56	1279
MENTHONNEX-EN-BORNES	0	660	75	133	0	62	930
LE SAPPEY	46	188	92	678	0	0	1003
SAINT-BLAISE	0	0	6	0	0	0	6
VILLY-LE-BOUVERET	91	351	0	282	0	58	781
VILLY-LE-PELLOUX	0	220	219	0	0	48	487
VOVRAY-EN-BORNES	0	667	111	0	0	48	825

Les services (GE, TR et CO) valeurs «0» sur l'ensemble des communes du territoire du Pays de Cruseilles.

Lexique : **AF** (Aide à domicile aux familles), **CD** (APA : personnes âgées), **AM** (Caisses de retraite : personnes âgées), **AV** (PCH : personnes en situation de handicap), **GP** (Grand Public : personnes non dépendantes), **PR** (Livraison de repas).



LA MISSION LOCALE

Rattachée à un réseau national, la Mission Locale a pour but d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers la vie active.

Parmi les services proposés aux jeunes :

- l'accès à l'emploi,
- la vie sociale (logement, santé, mobilité et accès aux droits),
- le projet professionnel,
- l'accès à la formation.

La Mission Locale du Genevois tient une permanence hebdomadaire à Cruseilles le jeudi matin de 9h à 12h. Pour une bonne prise en charge et un bon accueil, les personnes intéressées sont invitées, au préalable, à prendre contact par téléphone avec la Mission Locale du Genevois au 04 50 95 20 50.

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles soutient financièrement ces structures :

Année	Subvention Mission Locale du Genevois
2024	15 542 €
2023	15 452 €
2022	15 141 €
2021	17 131 €
2020	17 054 €
2019	15 304 €
2018	15 671 €
2017	15 671 €
2016	15 600 €

(1) Montant de la subvention selon le ratio calculé en fonction du nombre d'habitants et du nombre de jeunes reçus à la mission locale du Genevois.

(2) Montant de la subvention en fonction du nombre de jeunes reçus à la mission locale du bassin Annécien.

L'activité de l'association

- 34 salariés.

Actions en 2024

- Poursuite de l'accompagnement des jeunes.

La dématérialisation et informatique

Contexte

La cybersécurité est un enjeu majeur dans la transformation numérique des collectivités. Elle constitue une étape essentielle dans la modernisation des systèmes d'information, visant à protéger les données sensibles et garantir la continuité des services publics. Dans un contexte où les cybermenaces sont en constante évolution, la mise en place de mesures de sécurité robustes devient indispensable pour sécuriser les échanges électroniques, protéger les infrastructures critiques et préserver la confiance des citoyens dans les services publics numériques.

Vice-Président

M. Pierre GAL

Les actions en cybersécurité

Depuis début 2024, la collectivité a mis en place plusieurs initiatives pour renforcer la cybersécurité des services publics :

- Renforcement des systèmes de protection : mise à jour et renforcement des pare-feu, des systèmes de détection d'intrusion et de la surveillance continue des réseaux pour prévenir toute attaque.
- Formation des agents publics : formation auprès des agents de la collectivité sur les bonnes pratiques en cybersécurité : gestion des mots de passe, reconnaissance des tentatives de phishing, protection des équipements.
- Création d'un centre de surveillance de la cybersécurité : un centre SOC (Centre des Opérations de Sécurité) dédié à la surveillance des réseaux et à la détection des menaces potentielles.

Quelques chiffres sur les menaces numériques en 2024

Les collectivités font face à des menaces informatiques de manière quasi quotidienne. Chaque année, les agents et les infrastructures publiques subissent divers types d'attaques allant du simple phishing à des intrusions complexes dans les réseaux. En 2024, voici un aperçu des principaux incidents enregistrés :

Malware : 20 attaques détectées (*Les malwares, logiciels malveillants destinés à endommager ou prendre le contrôle des systèmes informatiques, sont toujours une menace constante*).

Phishing : 233 tentatives (*Les attaques de phishing, visant à tromper les utilisateurs pour qu'ils divulguent des informations sensibles (comme des mots de passe ou des informations bancaires), continuent d'être une des attaques les plus fréquentes*).

Attaques ciblées : 2 incidents (*Les attaques sophistiquées, menées par des acteurs malveillants qui ont spécifiquement choisi leur cible (une collectivité, un agent), demeurent rares mais particulièrement dangereuses*).

Scam : 76 arnaques signalées (*Les arnaques en ligne, ou scams, peuvent inclure des offres frauduleuses, des faux services publics ou des demandes de paiement non légitimes*).

Usurpations d'identités : 6 cas (*Les usurpations d'identité, souvent utilisées dans le but de réaliser des fraudes ou d'accéder illégalement à des informations confidentielles, ont touché plusieurs agents des collectivités*).

Ces chiffres soulignent l'ampleur croissante des menaces et l'importance de renforcer la cybersécurité pour protéger les collectivités et leurs agents face à ces risques quotidiens.

Mise en place du parc informatique à l'école provisoire d'Andilly

En attendant la construction de la nouvelle école à Andilly, une école provisoire a été installée au Mont-Sion. Afin d'assurer la continuité des services informatiques pour les enseignants et les élèves, une baie de brassage accompagnée de son serveur a été mise en place. Par ailleurs, l'acquisition d'un équipement Starlink permet de garantir l'accès à Internet sur le site, assurant ainsi le bon fonctionnement des outils numériques.

Contexte

Le développement de l'administration électronique est une étape décisive

dans la démarche de modernisation des collectivités.

La dématérialisation est l'amélioration de la gestion interne aux collectivités mais aussi une nécessité pour simplifier les démarches, améliorer la transparence du traitement des demandes des usagers.

Les e-services

Mise en ligne du nouveau site internet, le 12 avril 2023 aux couleurs de la nouvelle charte graphique de la CCPC mais aussi mise en place d'un nouveau formulaire en ligne d'inscription aux cours de natation enfants.

Le site internet de la collectivité permet d'apporter une information actualisée, personnalisable mais aussi des services en ligne pour faciliter et suivre l'avancement des démarches :

- Inscrire votre enfant aux transports scolaires, à l'école maternelle ou élémentaire, aux cours de natation enfants du Centre nautique des Dronières,
- Vous recherchez un mode d'accueil ?,
- Vous emménagez ou déménagez ?,
- Réserver un composteur, un bio-seau,
- Payer sa facture d'eau ou d'assainissement,
- Signaler un incident,
- Faire une demande d'affichage sur le panneau lumineux
- Vous souhaitez proposer un évènement ? ,
- Demande d'aide à la prime vélo

En quelques clics, les usagers peuvent accéder à ces différents services, une démarche rapide et pratique.

Le portail des abonnés

Depuis la fin de l'année 2023, la CCPC a mis en place un portail abonnés « eau et assainissement » sur le site internet. Il permet d'obtenir toutes les informations liées à votre contrat d'abonnement : contrat, règlement de service, consommation, factures, paiement,...

Communication

Le service communication assure le relais entre la CCPC et les habitants. Il assure la diffusion d'informations synthétiques des projets, des actualités et des actions de la collectivité et ses partenaires (REZ'UP, Initiative Genevois, l'office du tourisme des Monts du Genevois). En 2024, il s'est particulièrement mobilisé sur les grands projets (mobilités, petite enfance, environnement) et a renforcé la présence digitale de la CCPC.

Missions

- Mise à jour et gestion du site internet (actualité institutionnelle, projets structurants, délibérations).
- Édition des bulletins d'information intercommunaux.
- Coordination de la promotion des événements institutionnels et relais des partenaires publics et privés.
- Réalisation des supports numériques et prints (réseaux sociaux, affiches...) et déploiement de la transition numérique.
- Campagnes de sensibilisation : mobilité douce, économie, développement durable, affaires et transports scolaires, gestion des déchets et de l'eau/assainissement.

Effectifs

Le service communication compte une personne à temps plein et a été renforcé par une stagiaire entre avril et juin.

Vice-président

M. Philippe CLERJON.

Les chiffres clés 2024

- **Bulletin intercommunal** : 2 numéros publiés, diffusés à l'ensemble des foyers du territoire (diffusion en juillet et décembre) – 9 650 distribuées.
- **Réseaux sociaux** : Facebook : +18 % d'abonnés (5 400 abonnés fin 2024) – LinkedIn : 78 nouveaux abonnés (392 abonnés).
- **Site internet** : 48 044 visites en 2024 (+88,4 % vs 2023).
- **Panneaux lumineux** : 12 messages/mois.
- **Événements couverts** : 2 inaugurations, 1 vœux, 3 manifestations intercommunales (défi des écoliers, anniversaires carrières, la fête du sport) et 2 repas du personnel.
- **Supports communication** : 52 affiches, 15 communiqués de presse et 1 dossier de presse.

Actions principales menées en 2024

- Bulletin intercommunal et rapports : création et rédaction du bulletin avec une ligne éditoriale accessible, mettant en avant les actions menées. Mise en page du rapport d'activités N+1.
- Modernisation des supports internes et externes (plaquettes, signalétique, gabarits Word, flyers, affiches, communiqués de presse).
- Développement de la présence en ligne avec des contenus pédagogiques et de proximité, publications sur Facebook et actualités sur le site internet.
- Poursuite de la constitution de la photothèque de la CCPC (fin février 2025) avec des zooms métiers.
- Communication (flyers, affiches, communiqués de presse, publications Facebook, actualités sur le site internet) : Relais Petite Enfance, Déchets, Eau/Assainissement, Transports

Scolaires, Transition Ecologique, Mobilité, Economie, Médiathèque etc.

- Communication récurrente et événementielle : valorisation des dispositifs Haute-Savoie rénovation, prime vélo, animations Micro-Folie/Médiathèque.
- Campagne spécifique centre nautique : partenariats radios, presses, affichages sur les lignes de bus et panneaux 4x3 sur le bassin annécien etc.

Grands projets communautaires

- FCC du CERN : dossier spécial dans le bulletin de juillet.
- Mobilité : campagne de communication (Prime vélo, fête du vélo, Plan de mobilité Employeur du PAE de la Caille).
- Sensibilisation aux gestes de tri et au compostage (Biodéchets) : préparation d'une communication locale, réunions préparatoires et création de supports de communication (affiches, kits distribués aux communes, signalétique sur les bornes biodéchets, etc.).
- Petite enfance : communication autour de l'ouverture du nouveau multi-accueil intercommunal d'Allonzier la Caille.
- Appui sur la nouvelle signalétique du PAE de la Caille.

Relations presse et communication de crise

- Rédaction de communiqués de presse auprès des médias locaux (anniversaire carrière, centre nautique, animations médiathèque, Andilly préfabriqués, pré-inscription etc.).
- Gestion de situations sensibles (travaux impactant, questionnements autour du FCC, sécheresse, eau non potable) avec une stratégie de transparence et de pédagogie.

Faits marquants

- Inauguration de l'école de Cuvat et du bâtiment périscolaire : 10 novembre 2024.
- Installation d'un nouveau dispositif de compostage : bornes biodéchets.
- Inauguration de la capsule intemporelle : 21 septembre 2024.
- Ouverture d'un nouveau niveau de natation « P'tit Croco » pour les enfants de 3 à 5 ans.
- Lancement de la démarche de labellisation « Territoire Engagé Transition Ecologique ».

Évolutions en 2024

- Amélioration de l'accessibilité et de l'ergonomie du site internet (exemple : formulaire piscine).
- Harmonisation et modernisation de l'identité visuelle et des supports de communication.
- Renforcement de la communication documentaire autour des grands axes de la collectivité (écoles, équipements).

Augmentation des demandes pour relayer les projets culturels, sportifs, environnementaux et de développement durable d'intérêt communautaire.

Perspectives 2025

Continuer à renforcer l'information et la transparence sur l'ensemble des actions de la collectivité, tout en développant la communication digitale pour offrir une information moderne, réactive et proche des habitants.

Culture et loisirs

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ANDRÉ DUSSOLLIER

Missions

Développer une politique d'accès à la culture pour tous sur le territoire de l'intercommunalité.

Vice-présidente

Mme Charlotte BOETTNER.

Activités 2024

- Vente des documents retirés des collections au sein de la médiathèque.
- Dépôt de livres, retirés des collections, pendant la saison d'été au centre nautique Bernard Pellarin.
- Participation à l'opération « Premières pages » soutenue par le Département et le Ministère de la Culture à l'intention du public de la petite enfance.
- Présentation de la Micro-Folie et animations autour du musée numérique et des casques de réalité virtuelle aux résidents des Hauts de Chosal.
- Commémoration des 80 ans de la libération de la Haute-Savoie. Exposition « Parachutage aux Glières » et conférence « L'épuration, une histoire interdite. Les miliciens de Haute-Savoie » avec Jacques Dallest ancien magistrat, consultant judiciaire.
- Ateliers créatifs « Capsule intemporelle » dans le cadre du projet « Germinaison capsule intemporelle » avec l'Esperluette interventions artistiques et culturelles, des adultes de l'ESAT de Chosal et le public adulte/adolescent de la médiathèque.
- Rencontre et dédicaces avec l'auteure Chiara Antoniello.
- Inauguration de l'œuvre « Germinaison capsule intemporelle ».
- Conférences et ateliers artistiques repris en octobre 2024. La Micro-Folie a été fermée plus de 5 mois suite au départ de la médiatrice culturelle et numérique.



© Thomas Garcia - LeLab360

Médiathèque Intercommunale André Dussollier

- Soirée d'exception avec la diffusion de l'Opéra « Cendrillon ».

Chiffres clés

1921 emprunteurs actifs dont 900 adultes, 1021 enfants et 47 collectivités (411 nouveaux inscrits).

63217 prêts pour l'année 2024.

Fonds **23848** documents dont 19639 livres, **1750** nouveaux livres achetés en 2024.

44 titres de périodiques.

21 classes élémentaires de Cruseilles accueillies régulièrement.

Des classes de la CCPC dont les professeurs des écoles sollicitent la Médiathèque pour l'emprunt de livres et la recherche documentaire.

Régie de recette : **7326 €** (répartis entre les abonnements des lecteurs, les amendes et la vente des livres retirés des collections).

ET POUR L'AVENIR ?

- Reconstitution de l'opération « Premières pages » soutenue par le Département et le Ministère de la Culture, animation autour du livre
- Education artistique et culturelle à destination des écoles du territoire avec la Micro-Folie.

- Accueil de nouvelles classes du territoire.
- Ateliers avec du personnel de l'ESAT de Chosal et le public de la médiathèque. Fermeture de la capsule intemporelle.
- Développement des animations de la Micro-Folie auprès des habitants du territoire
- Animation autour de la transition écologique, climat, biodiversité...



- Les visites libres du Musée Numérique, casques de réalité virtuelle et animation de la Micro-Folie ont attiré **1057** personnes.
- **16** animations (octobre à décembre), avec des conférences et ateliers artistiques proposées aux : plus jeunes dès 4 ans, adultes, seniors, familles et groupes divers, les animations (gratuites et accessibles à tous).
- **183** élèves de 8 classes primaires de la CCPC ont bénéficié d'une présentation de la Micro-Folie, et d'atelier en classe.
- **20** élèves de la MFR ont assisté à une présentation de la Micro-Folie.

CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE BERNARD PELLARIN

Missions

- Gestion et entretien du Centre Nautique.

Vice-Président

M Philippe CLERJON.

Dates d'ouverture

Du 18 mai au 1^{er} septembre.

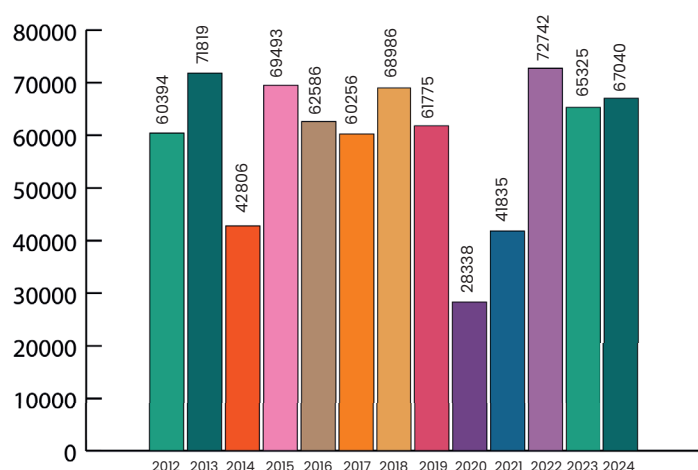
Activités 2024

- Total des entrées billetterie : **67 040** entrées.
- Recettes : **368 501,50 €**.
- Dépenses de fonctionnement : **581 817,78 €**.
- Dépenses d'investissement : **77 487,51 €**.

Nombre de stages et d'entrées aux cours :

- Enfants : 1170 stages d'une semaine (- 48 stages par rapport à 2023).
- Aquagym : 1 222 entrées (+ 132 entrées par rapport à 2023).
- Aquabike : 538 entrées soit (+ 29 entrées par rapport à 2023).

Evolution annuelle de la fréquentation



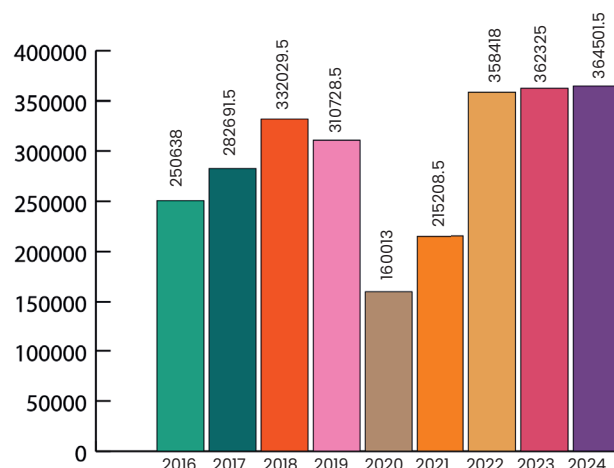
Activités hors bassin

- Modification plusieurs fois dans la saison du parcours gonflable après achat de plusieurs modules supplémentaires.
- Nouveaux niveaux de natation P'tit croco pour les enfants de 3 et 4 ans.
- Tonte de la pelouse du site décarbonée : robot de tonte – matériel complémentaire sur batterie.
- Petit Toboggan en accès libre pour les enfants
- Jardin aquatique le dimanche matin
- Mise en place de cours de natation individuels pour les enfants handicapés
- Journée d'animation : fête du sport avec initiations gratuites aquagym, aquabike, parcours gonflable chronométré sur 50 m avec lots à gagner
- Accueil et formation d'un troisième stagiaire Maître-nageur sauveteur.

ET POUR L'AVENIR ?

- Organisation de plus nombreux cycles de natation scolaire et collège
- Organisation d'une fête du sport avec le partenariat des associations de Pétanque, Volley ball et les activités nautiques
- Achat de nouveaux équipements pour les bassins et hors bassin (Tennis de table, Badminton, Basket, Water-polo).
- Augmentation du nombre de places du niveau «P'tit croco» pour accueillir plus d'enfants de 3 et 5 ans aux cours de natation.
- Organisation d'une journée à thème avec un parcours gonflable sur le bassin de 50 mètres avec tous les modules assemblés et des lots à gagner.

Evolution annuelle des recettes



ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE CRUSEILLES

Missions

Proposition d'enseignement artistique et culturel sur le territoire de la CCPC.

Vice-présidente

Mme Charlotte BOETTNER.

Présidente de l'association

Mme Anne-Sophie GUILLERMIN.

Directrice

Mme Nicole MOUREY-MOUSSON.

Activités 2024-2025

- 9 mini-concerts à l'école de musique (3 en décembre, 3 en avril, 3 en juin).
- AG de l'école de musique le 18 novembre à l'EMPC.
- 1 concert à Annecy en faveur du Téléthon organisé par les Poly'sons de Cruseilles (chorale adultes le 7 décembre 2024).
- 1 concert au marché de Noël de Cruseilles.
- 6 concerts pédagogiques par l'équipe enseignante de l'EMPC auprès des élèves de l'école élémentaire de Cruseilles (les 23 mai et 6 juin 2024).
- 1 concert musiques actuelles aux Ebeaux (le 24 mai 2024) avec les ateliers des écoles de musique de Saint-Julien-en-Genevois et de Rumilly).
- 1 concert en faveur de Lenny à l'église d'Allonzier la Caille (le 24 mai 2024)
- 1 concert pique-nique (le 14 juin 2024).
- 1 concert de validation de fin de parcours d'études musicales à l'EMPC pour deux élèves (le 18 juin 2024).
- 1 porte-ouverte (le 11 juin 2024).
- 1 participation à la réunion du jeudi 3 juillet 2024 à la rencontre SDEA/ASE.



© Thomas Garcia - LeLab360

Chiffres clés

202 adhérents (forte hausse +24).

61h30 heures de cours hebdomadaires à l'EMPC.

11 niveaux d'ateliers de pratiques musicales, avec diversification des propositions.

13 disciplines instrumentales et **13** professeurs spécialistes dans leur discipline, diplômés ou en cours de formation.

Continuité de notre **nouvelle pédagogie**.

Continuité des **interventions hebdomadaire à l'EHPAD** de Cruseilles.

➤ ET POUR L'AVENIR ?

- Accueil des étudiants en observation de cours et mise en situation pédagogique.
- Ouverture de la classe guitare.
- Ouverture du cours enfant/parent (1 à 3 ans).
- Interventions à l'EHPAD de Cruseilles.
- Rencontres des musiques actuelles amplifiées avec d'autres établissements d'enseignements artistiques.
- Concerts pédagogiques dans les écoles élémentaires de la CCPC par l'équipe pédagogique.
- Participation au marché de Noël.
- Portes-ouvertes le 10 juin 2026.
- Concert de fin d'année le 13 juin.
- Continuité de la nouvelle pédagogie.

TOURISME

Vice-présidente

Mme Charlotte BOETTNER.

Préambule

L'année 2024 a marqué une étape importante pour la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, avec son adhésion officielle à l'Office de Tourisme des Monts du Genevois.

Ce partenariat, initié en 2023 sous forme de collaboration, est désormais consolidé aux côtés d'Annemasse Agglomération et de la Communauté de Communes du Genevois. Cette nouvelle dynamique s'est accompagnée de l'adoption d'une convention d'objectifs 2024-2026, de nouveaux statuts et d'une recomposition du comité de direction.

Symbole de cette expansion, l'Office de Tourisme anciennement connu sous le nom Les Monts de Genève a officiellement lancé sa nouvelle marque : **Les Monts du Genevois**.

Le Schéma de Développement Touristique, véritable feuille de route jusqu'en 2028, continue d'orienter les choix stratégiques et les actions de l'Office de Tourisme.

La plateforme Apidae, outil de gestion de l'information touristique, permet une large promotion des acteurs du territoire. Toutes les données saisies sont relayées automatiquement sur les différents supports numériques. La gestion de la taxe de séjour est également assurée par l'Office.

En 2024, l'Office de Tourisme a tenu 8 permanences sur le territoire de la CCPC (site des Dronières), ayant généré 92 contacts qualifiés.

Projets structurants

Les Bains de la Caille

Le projet d'aménagement et de valorisation du site des Bains de la Caille, lancé en 2023, s'est poursuivi en 2024. Il vise à reconnecter les communes d'Allonzier-la-Caille et de Cruseilles à travers les gorges, tout en mettant en lumière ce lieu de villégiature autour des eaux thermales.

L'étude de faisabilité, confiée au bureau Arthur Rémy Urbanisme, a été livrée en 2024. La programmation et la recherche de maîtrise d'œuvre seront les prochaines étapes.

Le chantier se déroulera en deux phases : la sécurisation des falaises, puis l'aménagement du site. Afin de garantir une approche respectueuse de l'environnement – très riche – du site, une étude faune/flore sur 4 saisons a également été lancée, avec une restitution attendue début 2025.

Hôtellerie de Plein Air – Site des Dronières

Concernant le développement d'un site d'Hôtellerie de Plein Air aux Dronières à Cruseilles, les études sont terminées et le projet est mature.

Après une étude de faisabilité en 2021, un sourcing d'opérateurs en 2023, la programmation du projet a été réalisée en 2024. L'étape suivante consistera à lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre.

Schéma Directeur de Randonnée

Un travail préparatoire sur le Schéma Directeur de Randonnée a été lancé en 2024. Il vise à intégrer les sentiers situés en dehors du périmètre du Syndicat Mixte du Salève.

L'objectif est de permettre leur valorisation dans les actions de promotion de l'Office de Tourisme.

Objectifs à court terme

- Poursuivre la mise en œuvre du Schéma de Développement Touristique et les objectifs fixés avec l'Office du Tourisme des Monts du Genevois.
- Lancer l'étude de programmation et la procédure de recherche du maître d'œuvre pour la sécurisation du site des Bains de la Caille et entamer les travaux liés.
- Lancer la procédure de recherche du maître d'œuvre pour le projet d'Hôtellerie de Plein Air sur le site des Dronières.
- Réaliser le Schéma Directeur de Randonnée.

Objectifs à moyen terme

- Lancer la procédure de recherche de maîtrise d'œuvre pour le projet d'aménagement et de valorisation

des Bains de la Caille et entamer les travaux liés

- Entamer les travaux relatifs au pôle touristique des Dronières, avec dans un premier temps des emplacements nus et camping-cars, et la rénovation du chalet d'accueil.

Chiffres clés

Les chiffres de la taxe de séjour pour l'année 2024:

- Montants déclarés par les hébergeurs en 2024 sur la plateforme TS : 30 654,72€
- Montants reversés des opérateurs numériques en 2024 : 37 285,62€
- Nuitées déclarées par les hébergeurs en 2024 : 29 147
- Nuitées déclarées par les opérateurs numériques en 2024 : 19 360

Point d'attention : Les données des opérateurs numériques ne reflètent que les nuitées payantes déclarées avec une date de début de séjour, ce qui entraîne un écart avec le nombre réel de nuitées ou les montants reversés sur l'année.





Commande Publique et Affaires Juridiques

Président

Xavier BRAND

Missions

- Passation et suivi d'exécution des marchés publics et des concessions (dont les délégations de service public).
- Gestion des pré-contentieux et contentieux avec l'appui de conseillers juridiques extérieurs.
- Passation et gestion des contrats d'assurances, déclaration et suivi des sinistres.
- Conseil et veille juridiques aux élus et services dans les domaines de compétences de la CCPC.
- Affaires foncières et patrimoines : rédaction et suivi des acquisitions, cessions, convention de gestion, etc.
- Relecture des actes des assemblées délibérantes et conseil ponctuel aux communes membres de la CCPC (mission complémentaire).

Effectifs du service

- Un responsable de service
- Une assistante chargée de la passation et du suivi de l'exécution des marchés publics.

Les marchés notifiés en 2024

Marchés de maîtrise d'oeuvre :

- Aménagement des locaux de la gendarmerie à Cruseilles.

Marchés de travaux :

- Travaux de branchements, d'aménagements divers et de fuites sur le réseau d'alimentation en eau potable, eaux usées et eaux pluviales
- Aménagement du parking du Mont-Sion – ANDILLY – LOTS 1/2/3
- Travaux d'aménagement d'un multi-accueil à ALLONZIER LA CAILLE – LOTS 1 à 13
- Désamiantage et déconstruction du camping des Dronières sur la commune de CRUSEILLES.

Marchés de fournitures et services :

- Exploitation de la déchetterie
- Travaux d'entretien des espaces verts des équipements sportifs de la CCPC
- Entretien des installations de la piscine des Ebeaux à CRUSEILLES
- Services impression du bulletin intercommunal « l'Echo de l'Interco » et divers documents de communication
- Fourniture d'un camion collecte de déchets LOTS 1/2
- Fourniture de pneumatiques et services associés LOTS 1/2

- Location de salles de classes modulaires pour l'école d'ANDILLY (scolaire et périscolaire)
- Fourniture de pièces de fontainerie LOTS 1/2
- Fourniture et acheminement d'électricité et de gaz naturel et services associés LOTS 1/2/3
- Acquisition de 4 véhicules légers et utilitaires avec reprises LOTS 1/3/4

Délégation de service public :

- Délégation de service public sous forme d'affermage relative à la gestion de 2 établissements de multi-accueil (Brin de Malice à CRUSEILLES et l'Amuzette à ALLONZIER LA CAILLE).

Marchés de prestations intellectuelles :

- Réalisation d'un état des lieux de la biodiversité de la CCPC
- Elaboration d'un second plan local de l'habitat de la CCPC
- Schéma directeur en eau potable de la CCPC

Synthèse de l'activité 2024

Passation de **39** marchés publics (DSP et lots des marchés publics allotis inclus), dont 7 accords-cadres à bons de commande. Montant total des marchés publics notifiés en 2024 :

- Hors accords-cadres à bons de commande ou à marchés subséquents et DSP : **2 396 256,31 € HT.**
- Accords-cadres à bons de commande ou à marchés subséquents inclus : **6 391 541,99 € HT.**
- Accords-cadres à bons de commande ou à marchés subséquents et DSP inclus : **7 199 091,99 € HT.**

Foncier :

- Une acquisition foncière de la parcelle A413, sise route de Napoléon sur la Commune d'Allonzier la Caille pour un montant de **5 800 €.**
- Échange sans soulte avec la Commune de Cruseilles des parcelles D385 (756 m²), D2366 (187m²), D2338 (1028 m²) et D2340 (11 m²) situées sur la Commune de Cruseilles et propriétés de la CCPC, avec la parcelle C1917, C2670p nouvellement numérotée C 3634, d'une contenance cadastrale de (1105 m²) sise route du Suet sur la Commune de Cruseilles et propriété de la Commune.

Assurances :

- 5 sinistres déclarés en 2024 (13 en 2023) répartis comme suit : 2 sinistres dommage aux biens (DAM) / 2 sinistres en responsabilité civile (RC) / 1 sinistre pour les véhicules à moteur (FLO).

Annexes

LES DELIBERATIONS

Conseils Communautaires

23 janvier 2024

1. Tarifs des redevances du service public d'assainissement non collectif (SPANC).
2. Construction de 9 logements locatifs sociaux commune d'Allonzier la Caille versement d'une aide à VILOGIA SA HLM en application du P.L.H.
3. Frais de participation des familles à l'organisation des transports scolaires pour une année scolaire.
4. Autorisation de signature du marché public relatif à l'acquisition d'un camion de collecte des ordures ménagères.
5. Autorisation de signature du marché public relatif à l'exploitation de la déchetterie intercommunale.
6. Création de poste.

20 février 2024

7. Levée de la prescription quadriennale concernant le règlement de factures à l'entreprise GAL TP.
8. Délégation pour l'attribution du marché de travaux relatif à l'aménagement du parking du mont sion.
9. Avenant au marché public de services de transports scolaires.
10. Suppression et création de postes
11. Centre nautique de l'espace bernard pellarin tarification 2024
12. Centre nautique de l'espace bernard pellarin cartes réservées pour l'activité promotionnelles saison 2024.

26 mars 2024

13. Approbation des comptes de gestion.
14. Tarifs Facturation D'eau Potable De

La Communauté De Communes Du Pays De Cruseilles (Abroge La Deliberation N° 2016-03-40 Du 22 Mars 2016).

15. Bail Locatif Et Reglement Interieur Du Terrain Familial Intercommunal De La Communauté De Communes Du Pays De Cruseilles (CCPC).
16. Programme National Petites Villes De Demain - Signature De La Convention-Cadre.
17. Avenant N°1 Relatif Au Lot 08 « Cloisons - Doublages - Faux Plafonds » Du Marche De Travaux Pour Le Groupe Soclaire De Cuvat.
18. Avenant N°3 Relatif Au Lot 09 « Menuiseries Interieures » Du Marche De Travaux Pour Le Groupe Soclaire De Cuvat.
19. Avenant N°1 Relatif Au Lot 1 « Dommages Aux Biens » Du Marche Relatif Aux Services D'assurances De La CCPC.
20. Autorisation De Signature De L'accord Cadre A Bon De Commande Relatif A L'entretien Des Espaces Verts Des Equipements Sportifs.
21. Suppression Et Creation De Poste.
22. Adhesion Au Contrat Groupe D'assurance Des Risques Statutaires Du Cdg74 - Abroge La Deliberation N°2023-08 Du 25/01/2023.
23. Octroi D'une Gratification Pour Les Stagiaires De L'enseignement (Stages > A 2 Mois).
24. Approbation Du Reglement Interieur Du Centre Nautique Bernard Pellarin Et De La Periode D'ouverture De La Saison 2024.
25. Convention De Delegation De L'organisation Et Du Financement Des Transports Scolaires - Avenant N°5.
26. Convention Frais De Fonctionnement Classe Ullis - Sivu Beaupre.
27. Responsabilité Elargie Des Producteurs Avenants Aux Contrats Adelphe Et Citeo Et Aux Contrats De Reprise Des Matériaux Issus De La Collecte Selective Pour L'annee 2023.

09 avril 2024

28. Approbation Des Comptes De Gestion.
29. Budget General - Vote Du Compte Administratif 2023.
30. Budget Assainissement - Vote Du Compte Administratif 2023.
31. Budget Eau - Vote Du Compte Administratif 2023.
32. Budget Zone Des Voisins - Vote Du Compte Administratif 2023.
33. Budget Usse Et Bornes - Vote Du Compte Administratif 2023.
34. Affectation Des Resultats - Budget General.
35. Affectation Des Resultats - Budget Assainissement.
36. Affectation Des Resultats - Budget Eau.
37. Affectation Des Resultats - Budget Za Des Voisins.
38. Affectation Des Resultats - Budget Usse Et Bornes.
39. Vote Du Taux 2024 De La Taxe Des Ordures Menageres.
40. Vote Des Taux De Fiscalite 2024.
41. Vote du budget primitif 2024 - budget general.
42. Vote du budget primitif 2024 - budget assainissement.
43. Vote du budget primitif 2024 - budget eau potable.
44. Vote du budget primitif 2024 - budget zone des voisins.
45. Vote du budget primitif 2024 - usse et bornes.
46. Vote des subventions exercice 2024.
47. Convention d'objectifs et de financement de l'association ecole de musique du pays de cruseilles.
48. Convention d'objectifs et de financement avec l'admr.
49. Adhésion de la communauté de communes à la société d'économie alpestre (sea) de haute-savoie.
50. Création d'une aide à l'acquisition de velo pour les habitants de la ccpc.
51. Avenant n°3 relatif au marche public de travaux concernant l'aire de sedentarisation des gens du voyage situee sur la commune de cruseilles.

52. Régularisation foncière avec la commune de cruseilles.

23 avril 2024

- 53. Acquisition de la parcelle a413 située sur la commune d'allonzier la caille.
- 54. Avenant n° 1 relatif au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du multi-accueil situé sur la commune d'allonzier la caille coût prévisionnel définitif des travaux et forfait définitif de rémunération.
- 55. Autorisation de signature du marché relatif à la location de salles de classe modulaires pour l'école provisoire d'andilly et de saint-blaise.
- 56. Convention de délégation de l'organisation et du financement des transports scolaires – avenant n°6.
- 57. Prise en charge des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers et des déchets issus des lampes et participation financière aux actions de prévention, communication et sécurisation.
- 58. Office de tourisme – approbation des comptes 2023 du budget et du plan marketing 2024.

09 juillet 2024

- 59. Attribution de la délégation de service public de type affermage pour la gestion des multi-accueils de cruseilles et d'allonzier la caille.
- 60. Office de tourisme application de la nouvelle nomination administrative office de tourisme des « monts du genevois » et modifications statutaires.
- 61. Approbation de l'inventaire des zones d'activités économiques relevant de la compétence développement économique de la communauté de communes du pays de cruseilles.
- 62. Convention d'objectifs et de financement « pilotage du projet de territoire » (diagnostic).
- 63. Les modalités de mise en œuvre du télétravail.
- 64. Suppressions et créations de poste atsem et petite enfance.
- 65. Modifications et création de poste maîtres nageurs et surveillants de baignade.
- 66. Approbation du contrat relatif à la prise en charge des déchets d'ameublement avec les éco-organismes agréés et autorisation de

signature du contrat pour la période 2024-2029.

- 67. Prise en charge partielle des frais de fonctionnement du gymnase de cruseilles.
- 68. Projet d'aménagement de voiries le long de la rd15 attribution d'un fonds de concours à la commune de cruseilles.
- 69. Convention de remboursement d'une partie du salaire chargé du chef de projet « petites villes de demain ».
- 70. Demande de garantie d'emprunt – le parmelan à allonzier la caille – vilogia société anonyme d'hlm.
- 71. Budget assainissement – exercice 2024 – décision modificative n°1.
- 72. Budget eau – exercice 2024 – décision modificative n°1.

24 septembre 2024

- 73. Adoption des rapports sur le prix et la qualité des services publics eau potable – assainissement collectif – déchets – année 2023.
- 74. Modification des statuts de la communauté de communes du pays de cruseilles et approbation du principe de création du syndicat mixte de l'abattoir public de haute-savoie ainsi que les statuts du syndicat.
- 75. Autorisation anticipée de signature du marché relatif aux travaux d'aménagement du multi-accueil sur la commune d'allonzier-la-caille.
- 76. Autorisation de signature de l'avenant n°2 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la communauté de communes de pays de cruseilles et la commune de cruseilles – complexe sportif intercommunal.
- 77. Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des parkings et vrd entourant le groupe scolaire et periscolaire d'andilly.
- 78. Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour l'extension du groupe scolaire d'andilly – saint-blaise et la création d'une cantine-garderie avenant n°2.
- 79. Convention pour la refacturation de la consommation d'électricité pour les terrains familiaux d'accueil pour les gens du voyage.
- 80. Participation aux charges de fonctionnement du bâtiment accueillant le multi-accueil brin de malice et le relais petite-enfance.
- 81. Convention de coordination et de

financement du service public de la performance énergétique de l'habitat (sppeh) entre le département de la haute-savoie et la communauté de communes du pays de cruseilles pour l'année 2024.

- 82. Étude de faisabilité pour le développement d'un réseau de chaleur à la commune de cruseilles.
- 83. Créations de postes et modification de poste.
- 84. Aménagement d'un passage inférieur au mont sion sur la commune de saint-blaise – convention constitutive de groupement de commandes de travaux avec le conseil départemental.

22 octobre 2024

- 85. Attribution du marché public relatif à la fourniture de pièces de fontainerie.
- 86. Attribution du marché public relatif au schéma directeur en eau potable de la communauté de communes du pays de cruseilles.
- 87. Attribution du marché relatif à la fourniture et à l'acheminement d'électricité et de gaz naturel et services associés.
- 88. Versement d'un fonds de concours à la commune de cruseilles pour l'aménagement d'une voie verte cyclable et des abords du centre de secours route des dronieres.
- 89. Convention de mise à disposition d'un terrain situé sur la commune de cruseilles auprès de la communauté de communes du pays de cruseilles pour l'installation des terrains familiaux locatifs.
- 90. Admission en non-valeur de produits des produits irrécouvrables.
- 91. Demande de garantie de prêts « les balcons de glières » 3 logements locatifs sociaux (hp 4803 – 2 plus 1 plai – route de l'église – 74350 allonzier la caille).
- 92. Convention d'occupation du domaine public avec la société girod medias pour la mise en place d'une signalétique publique et commerciale sur la pae de la caille.
- 93. Convention générale de recours au service des remplacements et missions temporaires par le cdg 74.
- 94. Convention de versements périodiques d'acomptes à l'agence de l'eau rhône méditerranée corse au titre des sommes perçues par les exploitants des services d'eau concernant la redevance sur la



consommation d'eau potable.

26 novembre 2024

95. Modification du règlement d'aides aux investissements pour le commerce de proximité.
96. Délibération d'intention de signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs entre la communauté de communes du pays de cruseilles et asder pour la mise en œuvre du pacte territorial.
97. Réalisation d'audits énergétiques sur quatre bâtiments du patrimoine bâti de la communauté de communes du pays de cruseilles.
98. Autorisation de signature du marché relatif aux services d'impression du bulletin intercommunal « l'écho de l'interco » et de documents de communication.
99. Autorisation de signature du marché relatif à l'acquisition de 4 véhicules légers et utilitaires avec reprises.
100. Convention d'objectifs et de financement concernant le « pilotage du projet de territoire ctg ».
101. Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition d'un terrain situé sur la commune de cruseilles auprès de la communauté de communes du pays de cruseilles pour l'installation des terrains familiaux locatifs.
102. Budget général - exercice 2024 décision modificative n°1.
103. Budget général - exercice 2024 décision modificative n°1.
104. Budget eau - exercice 2024 décision modificative n°2.
105. Inscription de crédits en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif pour 2025.
106. Approbation du montant des attributions de compensation pour l'année 2025.
107. Dissolution budget annexe zone d'activité les voisins budget za les voisins.
108. Utilisation des installations sportives des communes ou de leurs groupements par les collègiens haut-savoyards année scolaire 2024-2025.
109. La nature et la durée des autorisations spéciales d'absence abrogation de la délibération n°2015-09-118 du 15 septembre 2015.
110. Protection sociale complémentaire « risque prévoyance » augmentation du montant de la participation financière de l'employeur au titre du contrat « prévoyance ».
111. Suppressions et créations de postes.
112. Mise en œuvre du plan de gestion pour la préservation de la ressource en eau du massif du Saleve avenant n°01 à la convention.
113. Convention de prestations de service pour le traitement et l'élimination des boues avec le syndicat intercommunal du lac d'Annecy (sila).
114. Création d'un emploi non permanent et modification du tableau des effectifs.



LE COMPTE ADMINISTRATIF

Président

M. Xavier BRAND.

MEMO

Qu'est-ce qu'un Compte Administratif ?

A la fin d'un exercice budgétaire soit 31 décembre de l'année N, un Compte Administratif est établi aussi bien sur le budget principal que sur les budgets annexes.

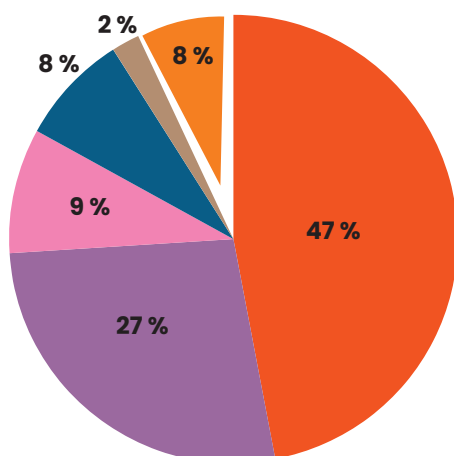
Son but ?

- Rapprocher les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes
- Rendre compte des consommations de crédits

Le budget général 2024 : fonctionnement

Dépenses fonctionnement réalisé 2024

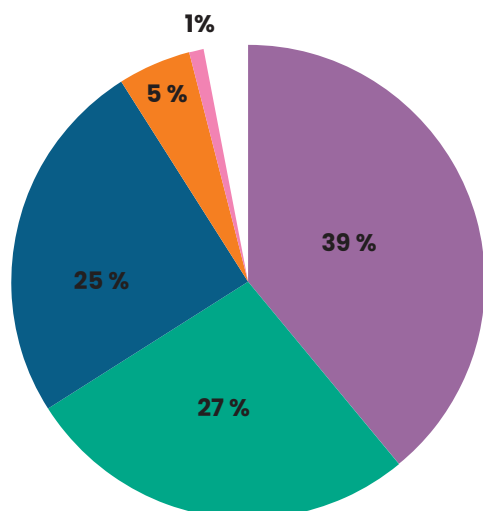
Total : 14 491 euros



- 011- Charges à caractère général
- 012- Charges de personnel
- 014- Atténuation de produits
- 042- Opé.d'ordre de transfert entre sections
- 65- Autres charges de gestion courante
- 66- Charges financières
- 68- Dotations aux amortissements

Recettes fonctionnement réalisé 2024

Total : 16 236 euros



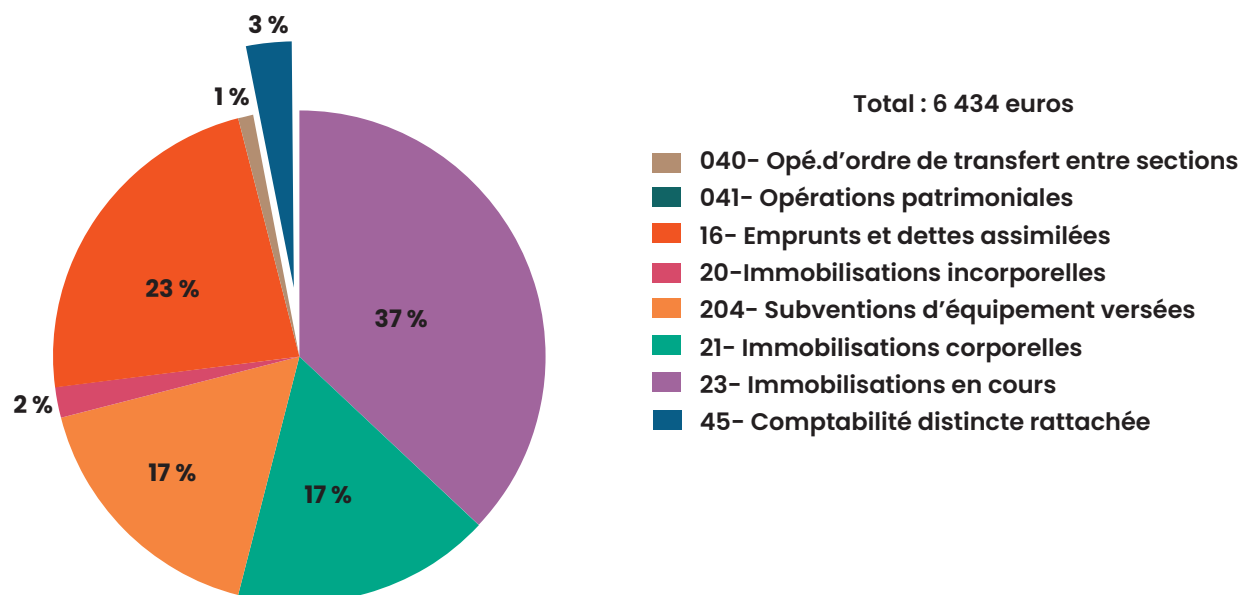
- 013- Atténuation de charges
- 042- Opé.d'ordre de transfert entre sections
- 70- Produits de services, du domaine
- 73- Impôts et taxes
- 74- Dotations, subventions et participation
- 731- Fiscalité locale
- 77- Produits exceptionnels



Le budget général 2024 : investissement

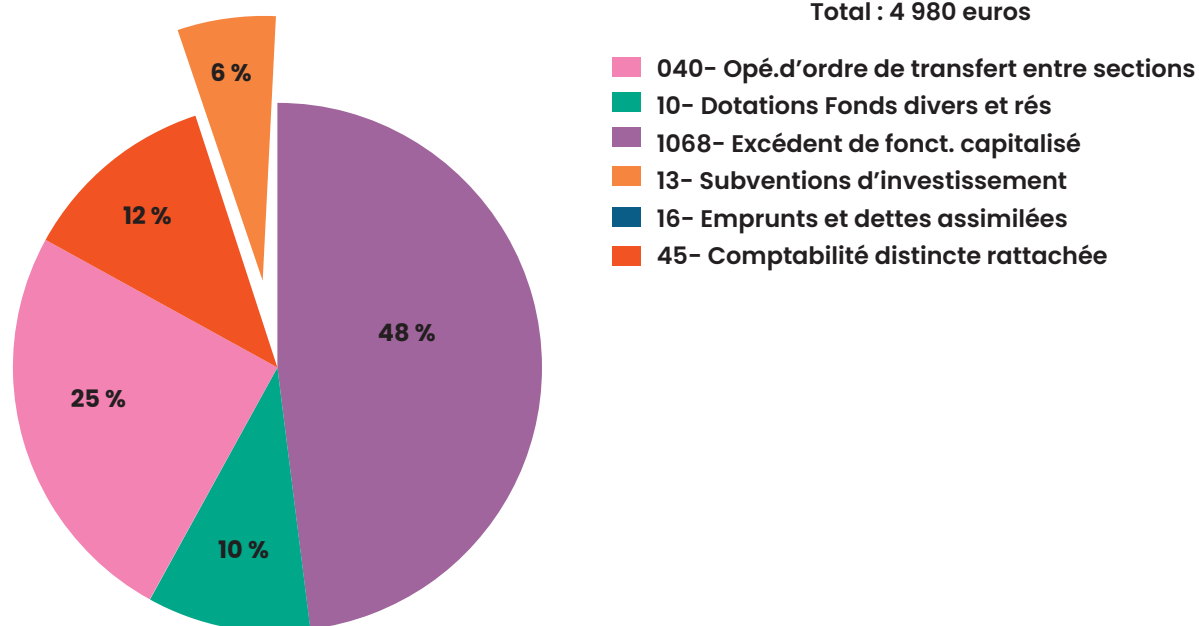
Dépenses d'investissement réalisé 2024

Total : 6 434 euros



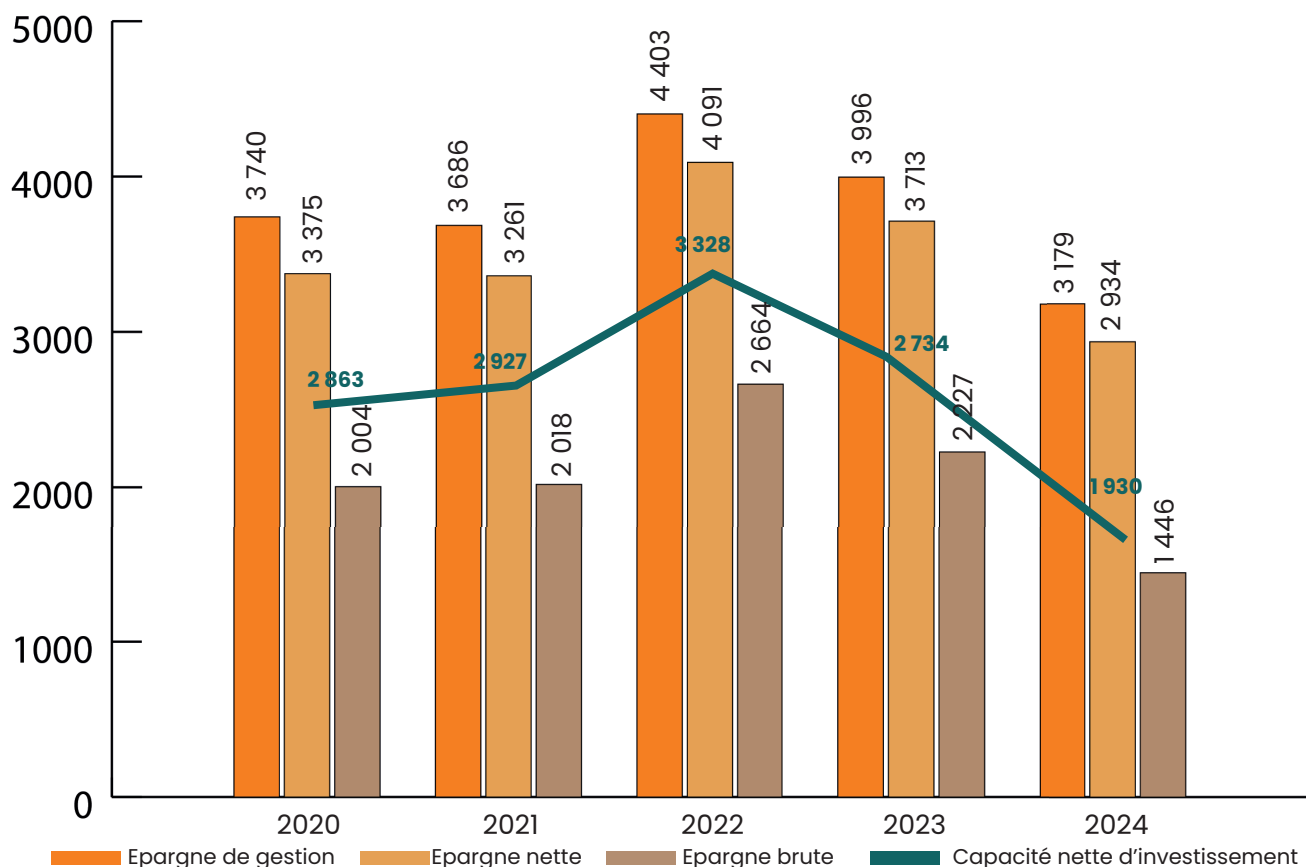
Recettes d'investissement réalisé 2024

Total : 4 980 euros



**Résultats et ratios officiels 2019-2024**

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat de fonctionnement	1 662	1 976	1 917	2 755	2 402	1 745
Déficit/Excédent fonctionnement reporté (02)	300	300	300	25	0	0
Résultat cumulé fonctionnement à affecter	1 962	2 276	2 217	2 779	2 402	1 745
Résultat d'investissement	411	-2 898	-2 282	3 875	-1 905	-1 454
Déficit/Excédent investissement cumulé reporté (001)	3 648	4 060	1 162	-1 105	2 769	864
Résultat cumulé investissement	4 060	1 162	-1 121	2 769	864	-590
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Epargne de gestion	3 385	3 740	3 686	4 403	3 996	3 179
Epargne brute	3 013	3 375	3 361	4 091	3 713	2 934
Taux d'épargne brute	24%	26%	25%	28%	24%	18%
Epargne nette	1 697	2 004	2 018	2 664	2 227	1 446
Capacité nette d'investissement	2 856	2 863	2 927	3 328	2 734	1 930

Ratios officiels 2020-2024



Le budget général : Compte administratif 2024

SECTION	SENS	CHAPITRE	COMPTE ADMINISTRATIF 2024
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	011 - Charges à caractère général	6 778
		012 - Charges de personnel	3 861
		014 - Atténuation de produits	1 241
		65 - Autres charges de gestion courante	1 137
		66 - Charges financières	245
		67 - Charges exceptionnelles	5
		68 - Dotations aux amortissement et p.	2
		042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	1 224
		TOTAL	14 491
	RECETTES	013 - Atténuation de charges	132
		70 - Produits de services, du domaine	747
		73 - Impôts et taxes	4 075
		731 - Fiscalité locale	6 299
		74 - Dotations, subventions et participation	4 379
		75 - Autres produits de gestion courante	566
		77 - Produits exceptionnels	4
		042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	35
		TOTAL	16 236
INVESTISSEMENT	DEPENSES	16 - Emprunts et dettes assimilées	1 488
		20 - Immobilisations incorporelles	130
		204 - Subventions d'équipement versées	1 077
		21 - Immobilisations corporelles	1 100
		23 - Immobilisations en cours	2 389
		26 - Participations et créances rattachées à des participations	0
		27 - Autres immobilisations financières	0
		45 - Comptabilité distincte rattachée	216
		040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	35
		041 - Opérations patrimoniales	0
		TOTAL	6 434
	RECETTES	10 - Dotations Fonds divers et réserves	484
		1068 - Excédent de fonct. capitalisé	2 402
		13 - Subventions d' Investissement	290
		16 - Emprunts et dettes assimilées	6
		23 - Immobilisations en cours	0
		27 - Autres immobilisations financières	0
		45 - Comptabilité distincte rattachée	574
		040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	1 224
		041 - Opérations patrimoniales	0
		TOTAL	4 980

Le budget général : analyse retrospective 2020-2024

Capacité financière du budget général en K€	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes réelles de fonctionnement	12 781	13 304	14 547	15 722	22 545
Atténuations de charges (013)	64	111	122	122	132
Revenus du domaine (70 - Refacturation budget)	379	444	626	619	496
Refacturation des budgets annexes (70841 + 70848 + 70872)	70	307	353	268	251
Impôts et taxes (73 - FNGIR - TEOM - TS - GEMAPI)	5 971	5 868	6 411	7 069	10 371
FNGIR (73221)	332	332	332	332	332
TEOM (7331)	1 775	1 839	1 965	2 154	2 325
Hypothèse GEMAPI (7346)	0	0	100	130	130
Taxe de séjour à reverser (7362)	36	34	39	63	67
Fiscalité Pilot PAE Allonzier-la-Caille (7328)	0	0	63	66	68
Participations (74 - DGF - compensations fiscales - fonds frontaliers)	696	726	818	954	4 375
DGF (74124 + 74126)	2 038	2 075	2 088	2 128	2 139
Compensations fiscales (7483)	233	305	333	356	368
Fonds frontaliers (74888)	784	782	869	890	925
Produits de gestion courante (75)	376	465	421	494	566
Produits exceptionnels (autres que cessions = 77 - 775)	27	18	8	76	1
Dépenses réelles de fonctionnement	9 406	9 942	10 456	12 057	14 865
Charges à caractère général (011 - fluides)	4 084	4 210	4 390	5 461	6 777
Fluides - gaz, électricité, combustibles (606121 - 606122 - 60621)	368	453	465	648	497
Charges de personnel (012)	2 524	2 949	3 359	3 484	3 861
Atténuation de produits (014 - AC - FPIC - taxe séjour)	0	11	0	87	1 136
Attributions de compensations (739211)	591	591	591	591	591
FPIC (739223)	345	343	370	261	444
Taxe de séjour reversée (7398)	36	25	0	0	68
Autres charges de gestion (65)	1 093	1 020	968	1 241	1 241
Charges financières (66)	365	325	312	283	245
Charges exceptionnelles (67)	0	16	2	0	5
Dotations aux amortissement et provisions (68)	0	0	0	0	2
Epargne Brute (EB = RF hors cessions - DF)	3 375	3 361	4 091	3 665	7 680
Taux d'épargne brute	26,40%	25,27%	28,13%	23,31%	34,06%
Remboursement capital dette	1 371	1 343	1 427	1 486	1 488
Epargne Nette	2 004	2 018	2 664	2 179	6 192
Taux d'épargne nette	15,68%	15,17%	18,31%	13,86%	27,46%



Le budget général : dette total 2020-2024

	2020	2021	2022	2023	2024
Capital restant dû au 31/12	15 404	14 061	16 419	14 938	13 450
Emprunt nouveau	0	0	3 785	0	0
Capital	1 371	1 343	1 427	1 486	1 488
Intérêts	365	325	312	283	245
Annuité	1 736	1 668	1 739	1 769	1 733
Epargne brute	3 375	3 361	4 091	3 665	7 680
Ratio de désendettement en années (vigilance = 10 ans)	4,56	4,18	4,01	4,08	1,75

Subventions 2024

ORGANISMES	2023	2024
CENTRE CANTONAL JEUNES AGRICULTEURS	1 500	
IMAA-MFR CRUSEILLES	50 000	-
ASSOCIATION OGEC CRUSEILLES	55 230	61 297
ASSOCIATION OGEC CRUSEILLES	59 760	79 034
ASSOCIATION ADMR	50 000	50 000
ECOLE DE MUSIQUE	70 000	70 000
JEUNES SAPEURS POMPIERS CRUSEILLES	1 000	1 500
ABONDANCE PRIMHOLSTEIN MONTBELIARDE HE	3 338	-
SSIAD GROS CHENE PARMELAN SALEVE ADMR	6 667	6 738
ANIM'AGE ASSOCIATION	1 000	1 000
MISSION LOCALE DES JEUNES	15 452	15 543
MISSION LOCALE DES JEUNES	1 450	1 250
BANQUE ALIMENTAIRE DE HAUTE-SAVOIE	1 000	2 000
LES RESTAURANTS DU COEUR HTE-SAVOIE	1 000	2 000
ESAT FERME DE CHOSAL	4 000	4 000
A.D.A.T.E.E.P. 74	500	500
GROUPEMENT DU PERSONNEL	7 320	8 640
ASSOCIATION CONCILIEURS DE JUSTICE	500	500
FEDERATION DES CHASSEURS DE HAUTE-SAVOIE	-	2 359
ASSOCIATION ALLO STOP ALC	1 000	1 000
TOTAL	330 717	307 361

Nombre de Mandats/Titres 2024

BUDGET GENERAL	
Type de pièce	Nombre de pièces
Mandats ordinaires	3 389
Mandats annulatifs	34
Titres ordinaires	679
Titres annulatifs	36
TOTAL	4 138

**Volet financier déchets 2020-2024**

Capacité financière du budget général en K€	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution annuelle moyenne
Recettes réelles de fonctionnement	2 020	2 172	2 244	2 492	2 531	6%
Atténuations de charges (013)	0,06	0,00	0,00	0,35	0	-100%
Produits des services (70)	15	13	15	10	11	-8%
Impôts et taxes (73 - FNGIR - TEOM - TS - GEMAPI)	1 775	1 839	1 965	2 154	2 325	7%
Autres produits de gestion courante (75)	225	320	265	327	195	-4%
Produits exceptionnels (77)	4,03	0,00	0,00	0,00	0,00	-100%
Dépenses réelles de fonctionnement	1 655,11	1 568,19	1 519,45	2 120,22	1 895	3%
Charges générales (011)	1 502	1 407	1 340	1 863	1 626	2%
Charges de personnel (012)	136	147	168	247	261	18%
Autres charges de gestion courante (65)	0,84	0,00	0,00	0,00	0	-100%
Charges financières (66)	16	14	12	10	8	-15%
Charges exceptionnelles (67)	0,00	0,07	0,00	0,00	0	/
Résultat de fonctionnement	365	604	725	371	636	15%
Dépenses d'investissement	288	598	487	429	305	1%
Recettes d'investissement	0,74	0,48	0,00	0,00	0	-100%
Besoin de fonctionnement	287	598	487	429	305,43	2%
RF - BF	77	6	238	-57	331	44 %

Subvention d'investissement

ORGANISMES	SUBVENTIONS	MONTANT
CITEO SA	Valorisation papier	12 336,67 €
EXCOFFIER RECYCLAGE SA	Rachat cartons	39 531,38 €
O-I FRANCE SAS	Reprise verre	35 601,80 €
REVIPARC	Reprise emballage	260,78 €
VALORPLAST SA	Reprise plastique	11 504,52 €

Budget vert (nouveau)

en K€	Favorables	Défavorables	Neutres	Non côtées	Total
A110 Autres immobilisations incorporelles	94	9	17	3	123
A120 Terrains	12	0	135	92	239
A125 Constructions	44	14	135	15	209
A130 Réseaux et installations de voirie	12	0	0	0	12
A150 Autres immobilisations corporelles	0	0	220	0	220
A155 Immobilisations corporelles en cours	906	231	768	484	2 389
Total	1 068	255	1 275	594	3 192



Le budget assainissement 2024 : compte administratif

SECTION	SENS	CHAPITRE	COMPTE ADMINISTRATIF 2024
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	011 - Charges à caractère général	508
		012 - Charges de personnel	515
		65 - Autres charges de gestion courante	32
		66 - Charges financières	106
		67 - Charges exceptionnelles	27
		68 - Dotations aux amortissement et p.	11
		042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	657
		TOTAL	1856
	RECETTES	013 - Atténuation de charges	4
		70 - Produits de services, du domaine	2 215
		74 - Dotations, subventions et participation	42
		75 - Autres produits de gestion courante	9
		76 - Produits financiers	3
		77 - Produits exceptionnels	4
		042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	240
		TOTAL	2518
INVESTISSEMENT	DEPENSES	16 - Emprunts et dettes assimilées	490
		20 - Immobilisations incorporelles	3
		204 - Subventions d'équipement versées	0
		21 - Immobilisations corporelles	111
		23 - Immobilisations en cours	130
		040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	240
		041 - Opérations patrimoniales	0
		TOTAL	973
	RECETTES	10 - Dotations Fonds divers et réserves	0
		1068 - Excédent de fonct. capitalisé	1 653
		13 - Subventions d' Investissement	0
		16 - Emprunts et dettes assimilées	0
		23 - Immobilisations en cours	0
		27 - Autres immobilisations financières	0
		45 - Comptabilité distincte rattachée	0
		040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	657
		041 - Opérations patrimoniales	0
		TOTAL	2311

Nombre de Mandats/Titres 2024

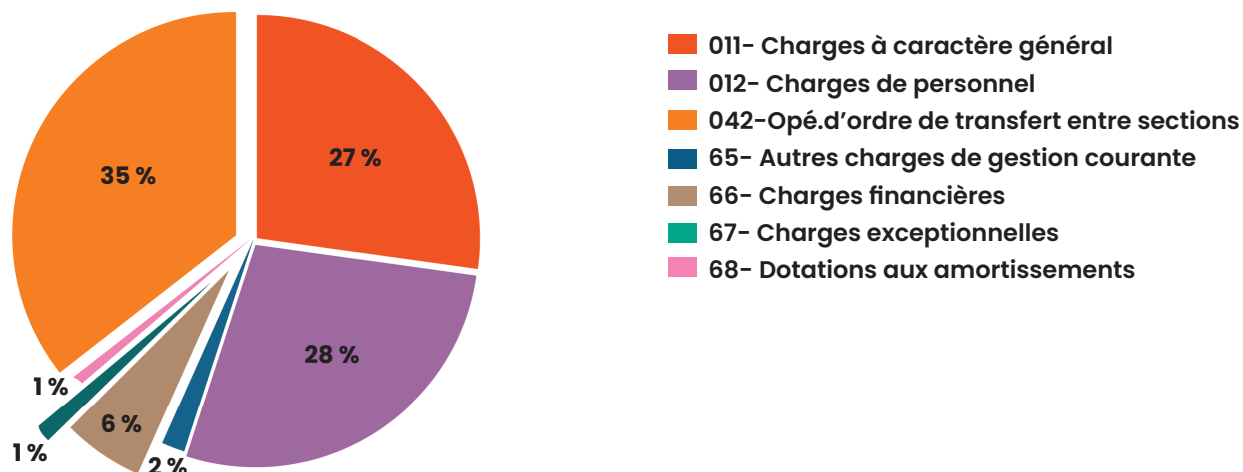
BUDGET ASSAINISSEMENT	
Type de pièce	Nombre de pièces
Mandats ordinaires	1 218
Mandats annulatifs	18
Titres ordinaires	716
Titres annulatifs	61
TOTAL	2 013



Le budget assainissement 2024 : fonctionnement

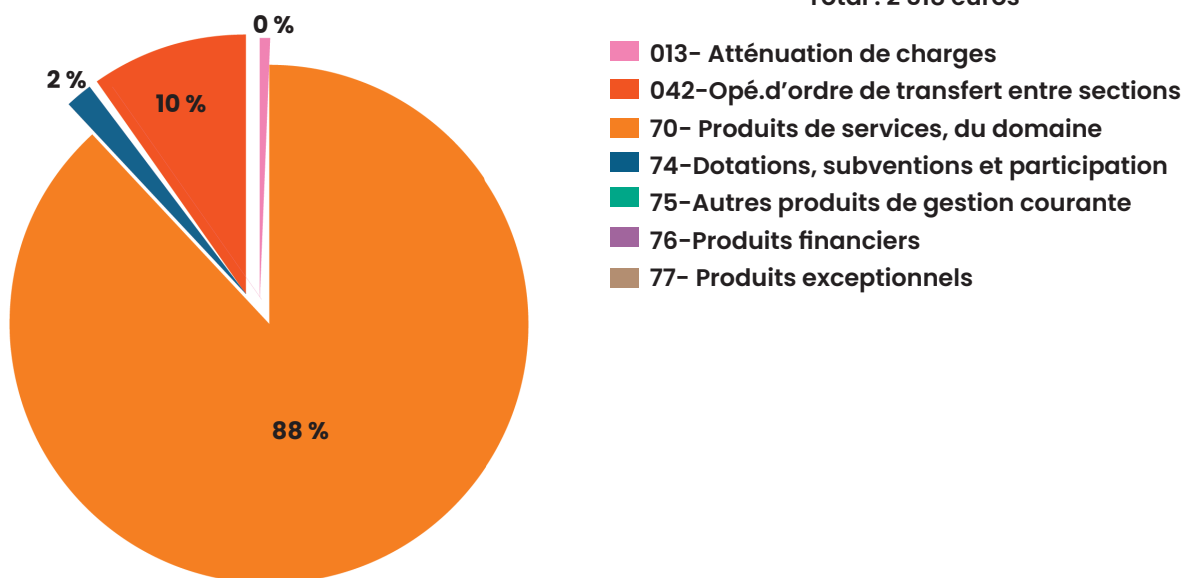
Dépenses fonctionnement réalisé 2024

Total : 1 856 euros



Recettes fonctionnement réalisé 2024

Total : 2 518 euros

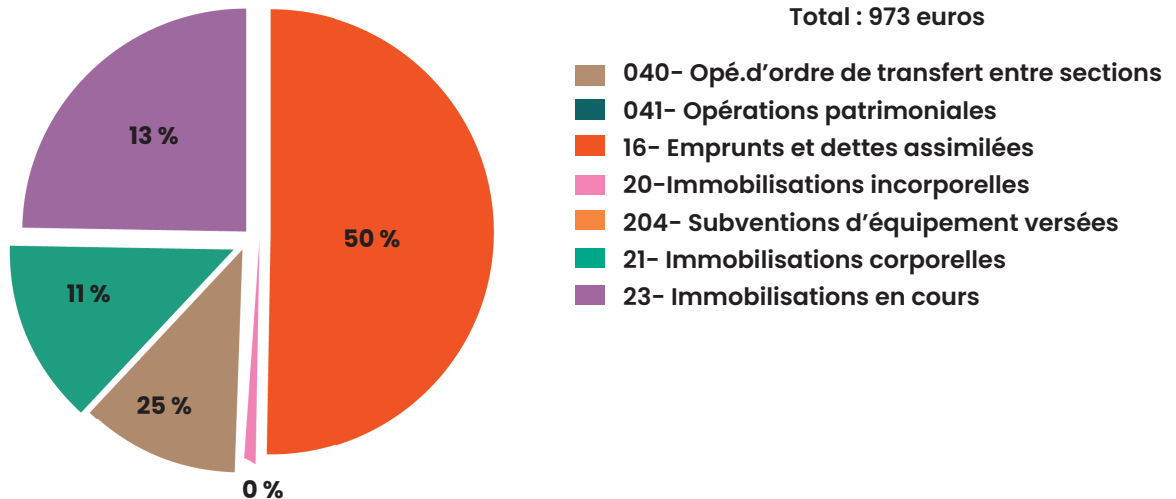




Le budget assainissement 2024 : investissement

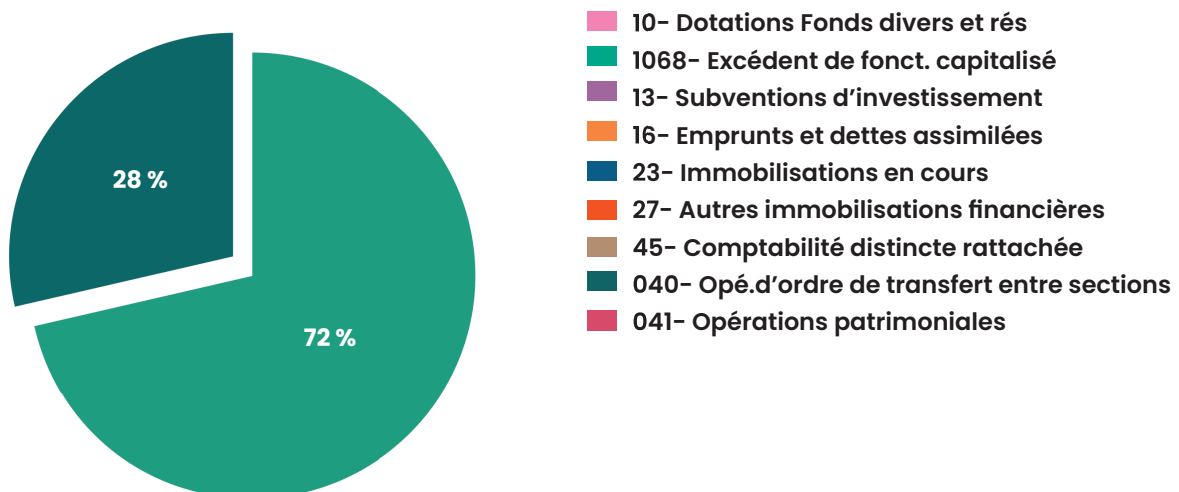
Dépenses d'investissement réalisé 2024

Total : 973 euros



Recettes d'investissement réalisé 2024

Total : 2 311 euros



**Le budget eau 2024 : compte administratif**

SECTION	SENS	CHAPITRE	COMPTE ADMINISTRATIF 2024
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	011 - Charges à caractère général	1 235
		012 - Charges de personnel	560
		014 - Atténuation de produits	339
		65 - Autres charges de gestion courante	48
		66 - Charges financières	72
		67 - Charges exceptionnelles	42
		68 - Dotations aux amortissement et p.	2
		042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	782
		TOTAL	3 080
	RECETTES	013 - Atténuation de charges	4
		70 - Produits de services, du domaine	3 146
		74 - Dotations, subventions et participation	0
		75 - Autres produits de gestion courante	12
		76 - Produits financiers	0
		77 - Produits exceptionnels	20
		042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	147
		TOTAL	3 329
INVESTISSEMENT	DEPENSES	16 - Emprunts et dettes assimilées	262
		20 - Immobilisations incorporelles	6
		204 - Subventions d'équipement versées	0
		21 - Immobilisations corporelles	180
		23 - Immobilisations en cours	677
		040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	0
		041 - Opérations patrimoniales	0
		TOTAL	1 124
	RECETTES	10 - Dotations Fonds divers et réserves	0
		1068 - Excédent de fonct. capitalisé	358
		13 - Subventions d' Investissement	0
		16 - Emprunts et dettes assimilées	0
		23 - Immobilisations en cours	0
		27 - Autres immobilisations financières	0
		45 - Comptabilité distincte rattachée	0
		040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	1
		041 - Opérations patrimoniales	0
		TOTAL	359

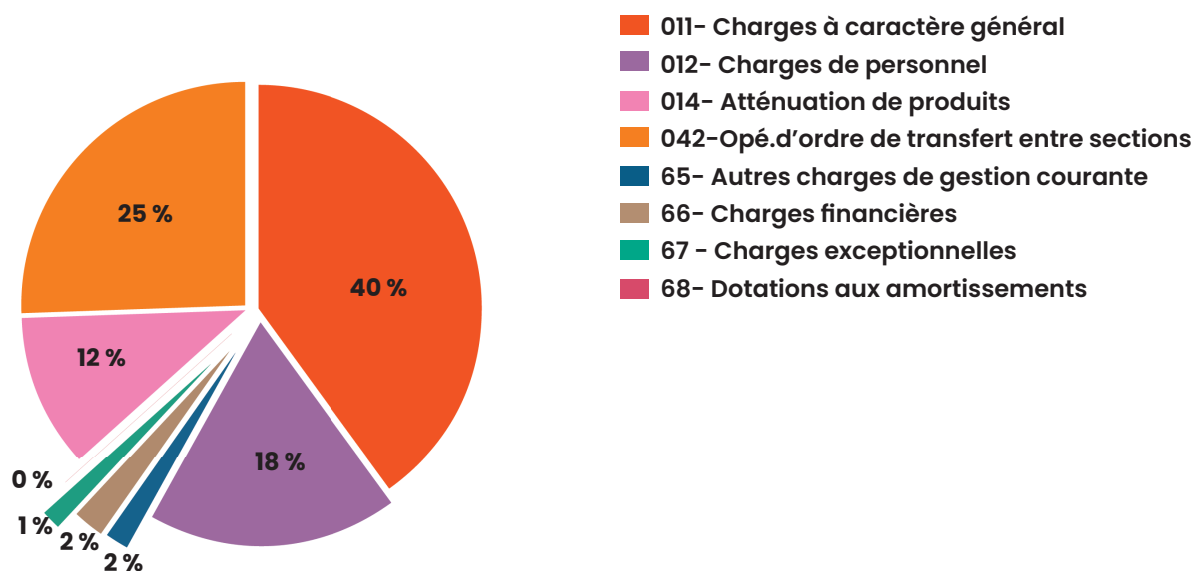
Nombre de Mandats/Titres 2024

BUDGET EAU	
Type de pièce	Nombre de pièces
Mandats ordinaires	1 757
Mandats annulatifs	10
Titres ordinaires	1 289
Titres annulatifs	102
TOTAL	3 158

Le budget eau 2024 : fonctionnement

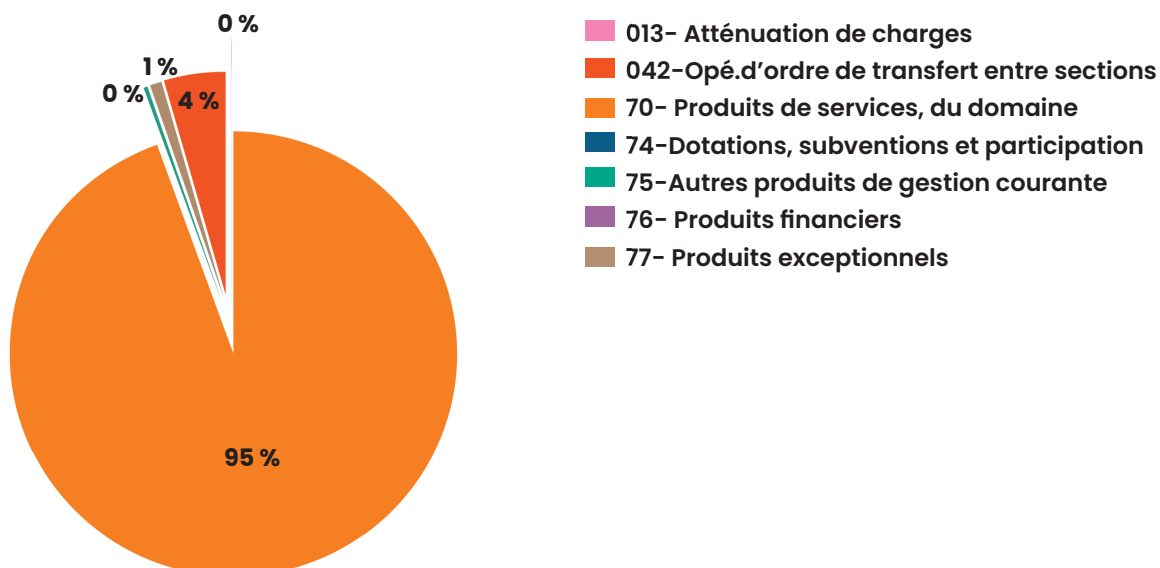
Dépenses fonctionnement réalisé 2024

Total : 3 080 euros



Recettes fonctionnement réalisé 2024

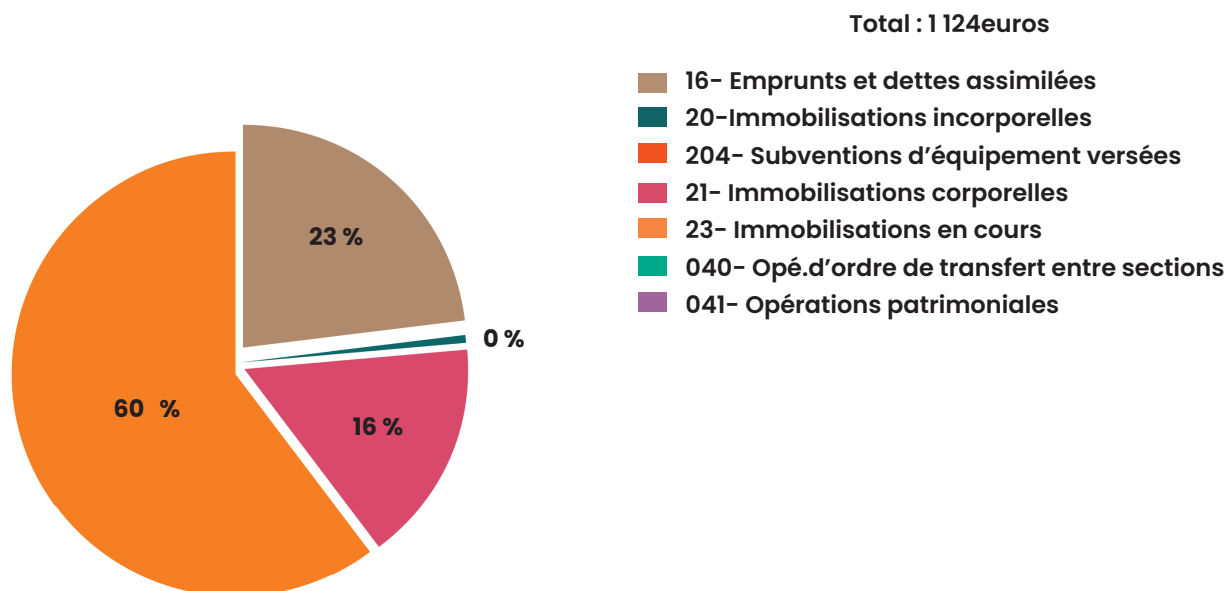
Total : 3 329 euros



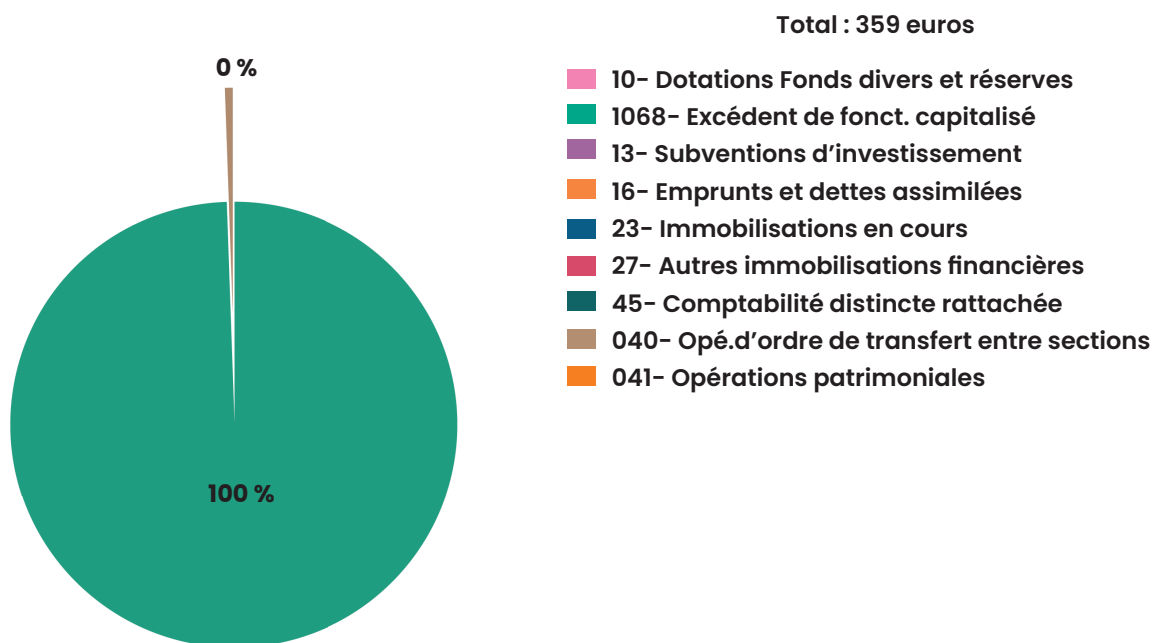


Le budget eau 2024 : investissement

Dépenses d'investissement réalisé 2024



Recettes d'investissement réalisé 2024





Récapitulatif réalisé 2024 (général, eau, assainissement)

Budget (en K€)	Type	Fonctionnement	Investissement	Total
Général	Dépenses	14 491	6 434	20 926
	Recettes	16 236	4 980	21 216
Assainissement	Dépenses	1 856	973	2 830
	Recettes	2 518	2 311	4 828
Eau	Dépenses	3 080	1 124	4 204
	Recettes	3 329	359	3 687
Total	Dépenses	19 427	8 532	27 959
	Recettes	22 083	7 649	29 731

Nombre de Mandats/Titres 2024

BUDGET TOTAL	
Type de pièce	Nombre de pièces
Mandats ordinaires	6 364
Mandats annulatifs	62
Titres ordinaires	2 684
Titres annulatifs	199
TOTAL	9 309